

CANADA GOOSE HOLDINGS INC.

RAPPORT DE GESTION

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2018

Le présent rapport de gestion de Canada Goose Holdings Inc. (« nous », « notre », « nos », « Canada Goose » ou la « société ») est daté du 13 novembre 2018 et fournit de l'information sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2018. Il doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 septembre 2018 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date (les « états financiers intermédiaires ») et nos états financiers consolidés audités et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 mars 2018 (les « états financiers annuels »). Des informations supplémentaires sur Canada Goose sont publiées sur notre site Web, à l'adresse www.canadagoose.com, sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis à l'adresse www.sec.gov, y compris notre rapport annuel sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 mars 2018 (le « rapport annuel »).

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives, c'est-à-dire des déclarations qui ne sont ni des faits passés ni des garanties de résultats futurs. Les déclarations prospectives sont plutôt fondées sur nos opinions, attentes et hypothèses actuelles concernant l'avenir de notre entreprise, nos projets, nos stratégies et d'autres conditions futures. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « envisager », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter », « continuer », « cible » ou « potentiel », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, et d'autres termes semblables, mais toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives portent sur toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Le présent rapport de gestion renferme un grand nombre de déclarations prospectives, qui expriment nos intentions, opinions ou attentes actuelles concernant, entre autres, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités, nos perspectives d'affaires, notre croissance, les attentes concernant les tendances du secteur ainsi que la taille et le taux de croissance des marchés que nous visons, notre plan d'affaires et nos stratégies de croissance, y compris nos projets d'expansion dans de nouveaux marchés et le lancement de nouveaux produits, les attentes concernant les tendances saisonnières, et le secteur dans lequel nous exerçons nos activités.

Les déclarations prospectives figurant aux présentes reposent notamment sur les hypothèses suivantes :

- notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies de croissance;
- notre capacité à entretenir de solides relations d'affaires avec nos clients, fournisseurs, grossistes et distributeurs;
- notre capacité à suivre les préférences des consommateurs;
- notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle;
- l'absence de changement défavorable significatif dans notre secteur ou dans l'économie mondiale.

De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, étant donné qu'elles se rapportent à des faits et dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Nous estimons que ces risques et incertitudes, qui sont plus amplement décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel, sont notamment les suivants :

- impossibilité d'ouvrir des magasins de détail ou d'étendre l'accès aux sites de commerce en ligne d'après l'échéancier prévu;
- incapacité de préserver la force de notre marque ou de l'étendre à de nouveaux produits et à de nouvelles régions;
- incapacité de protéger ou de préserver notre image de marque et nos droits exclusifs;
- incapacité d'anticiper les préférences des consommateurs;
- baisse des dépenses discrétionnaires des consommateurs par suite d'un ralentissement économique;
- lutte inefficace contre la concurrence sur nos marchés;
- gestion inefficace de notre croissance;
- résultats de l'ensemble de l'année affectés par de mauvais résultats pendant notre haute saison;
- incidence défavorable de notre endettement sur notre situation financière;
- incapacité éventuelle à remédier en temps opportun aux faiblesses de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière;
- incapacité à maintenir de bonnes relations avec nos fournisseurs de choix;
- mauvaise gestion de la distribution de nos produits par l'intermédiaire de nos détaillants et distributeurs internationaux;
- échec de notre expansion dans la région de la Chine élargie et de l'ouverture de nouveaux magasins;
- échec de nos programmes de marketing;

- incapacité à prévoir nos besoins en matière de stocks;
- incapacité à gérer les risques touchant la sécurité des données et les événements liés à la cybersécurité;
- perturbation à notre siège social qui provoque une interruption de nos activités;
- fluctuations des coûts des matières premières, des taux d'intérêt ou des taux de change.

Même si nous basons les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables, nous tenons à préciser que les faits qui se produiront réellement et nos véritables résultats (notamment nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos liquidités, de même que l'évolution du secteur dans lequel nous exerçons nos activités) peuvent différer significativement des résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant aux présentes. Par ailleurs, même si les résultats et les faits étaient conformes aux déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion, ils ne seront pas nécessairement représentatifs des résultats et des faits pour des périodes ultérieures. Par conséquent, toute déclaration prospective figurant dans le présent rapport de gestion pourrait se révéler inexacte. Aucune déclaration prospective ne constitue une garantie des résultats futurs. En outre, nous exerçons nos activités dans un milieu hautement concurrentiel qui évolue rapidement et dans lequel de nouveaux risques surgissent souvent. Il est impossible pour la direction de prévoir tous les risques, et nous ne pouvons pas non plus évaluer l'incidence de tous les facteurs sur nos activités, ou la mesure dans laquelle tout facteur, ou toute combinaison de facteurs, peut faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative de ceux que nous avançons dans nos déclarations prospectives.

Vous devriez lire le présent rapport de gestion et les documents intégrés par renvoi dans les présentes dans leur intégralité et en sachant que nos résultats futurs réels peuvent différer de façon significative de ce à quoi nous nous attendons. Les déclarations prospectives figurant aux présentes sont faites en date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, à moins que les lois applicables ne l'exigent.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers intermédiaires de la société sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), plus précisément la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et sont présentées en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les états financiers intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels. Certaines mesures financières figurant dans le présent rapport de gestion sont des mesures financières non définies par les normes IFRS et sont analysées plus en détail à la rubrique « Mesures financières non définies par les normes IFRS » ci-après.

Les états financiers intermédiaires et les notes annexes ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers annuels, ainsi que selon certaines nouvelles normes qui sont entrées en vigueur au début de l'exercice en cours. En date du 1^{er} avril 2018, la société a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, qui n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » ci-dessous pour une description de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes. Comme le permettent les normes, la société a choisi de ne pas retraiter l'information financière comparative.

Le symbole « \$ » et les termes « CA » et « dollars » désignent le dollar canadien, le symbole « \$ US » désigne le dollar américain, et les symboles « £ », « € », « CHF », « HKD » et « RMB » désignent la livre sterling, l'euro, le franc suisse, le dollar de Hong Kong et le renminbi, respectivement, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres. Le présent rapport de gestion et les états financiers intermédiaires qui l'accompagnent sont présentés en millions de dollars canadiens. Les chiffres des périodes comparatives sont présentés selon la même méthode et ont été arrondis au besoin.

Toute référence à l'« exercice 2015 », à l'« exercice 2016 », à l'« exercice 2017 », à l'« exercice 2018 », à l'« exercice 2019 » et à l'« exercice 2020 » s'entend de l'exercice clos le 31 mars 2015, de l'exercice clos le 31 mars 2016, de l'exercice clos le 31 mars 2017, de l'exercice clos le 31 mars 2018, de l'exercice se clôturant le 31 mars 2019 et de l'exercice se clôturant le 31 mars 2020 de la société, respectivement.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2018 et 2017 et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour de plus amples renseignements.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Trimestres clos les			Semestres clos les		
	30 sept. 2018	30 sept. 2017	Variation en pourcentage	30 sept. 2018	30 sept. 2017	Variation en pourcentage
Données tirées de l'état du résultat net :						
Produits	230,3	172,3	33,7 %	275,0	200,5	37,2 %
Marge brute	128,5	87,1	47,5 %	157,1	100,3	56,6 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	<i>55,8 %</i>	<i>50,6 %</i>	<i>520 pb</i>	<i>57,1 %</i>	<i>50,0 %</i>	<i>710 pb</i>
Bénéfice d'exploitation	65,0	48,2	34,9 %	45,1	33,4	35,0 %
Bénéfice net	49,9	37,1	34,5 %	31,2	25,0	24,8 %
Bénéfice par action						
De base	0,46 \$	0,35 \$	31,4 %	0,29 \$	0,23 \$	26,1 %
Dilué	0,45 \$	0,33 \$	36,4 %	0,28 \$	0,23 \$	21,7 %
Autres données¹ :						
BAIIA	69,5	51,1	36,0 %	54,0	39,4	37,1 %
BAIIA ajusté	70,9	46,3	53,1 %	58,2	32,7	78,0 %
<i>Marge du BAIIA ajusté</i>	<i>30,8 %</i>	<i>26,9 %</i>	<i>390 pb</i>	<i>21,2 %</i>	<i>16,3 %</i>	<i>490 pb</i>
Bénéfice net ajusté	51,0	32,8	55,5 %	34,5	19,6	76,0 %
Bénéfice net ajusté par action	0,47 \$	0,31 \$	51,6 %	0,32 \$	0,18 \$	77,8 %
Bénéfice net ajusté dilué par action	0,46 \$	0,29 \$	58,6 %	0,31 \$	0,18 \$	72,2 %

1. *Le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action et dilué par action sont des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec les mesures définies par les normes IFRS les plus comparables.*

Secteurs

Nous présentons nos résultats en deux secteurs, lesquels sont alignés sur nos canaux de vente : les ventes en gros et les ventes directes aux consommateurs. Nous évaluons le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter en fonction des produits et du bénéfice d'exploitation sectoriel. Nous vendons à des détaillants et distributeurs dans 45 pays par l'entremise de notre secteur des ventes en gros. Notre secteur des ventes directes aux consommateurs comprend les ventes effectuées en ligne par l'entremise de nos sites de commerce en ligne à des clients en Autriche, en Belgique, au Canada, en France, en Allemagne, dans la région de la Chine élargie, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Suède, au Royaume-Uni et aux États-Unis et les ventes aux clients des magasins de détail détenus par la société à Boston, à Calgary, à Chicago, à Londres, à New York, à Short Hills, au New Jersey, et à Toronto.

Nos secteurs des ventes en gros et des ventes directes aux consommateurs ont représenté 56,9 % et 43,1 %, respectivement, du total de nos produits pour l'exercice 2018. Pour l'exercice 2017, les secteurs des ventes en gros et des ventes directes aux consommateurs ont représenté 71,5 % et 28,5 %, respectivement, du total des produits et, pour l'exercice 2016, les secteurs des ventes en gros et des ventes directes aux consommateurs ont représenté 88,6 % et 11,4 %, respectivement, du total des produits. La croissance globale des ventes ainsi que la hausse des ventes attribuables au secteur des ventes directes aux consommateurs se sont poursuivies au deuxième trimestre de l'exercice 2019 et devraient se poursuivre à mesure que nous ouvrirons d'autres magasins de détail et étendrons l'accès aux sites de commerce en ligne dans les années à venir.

Facteurs ayant une incidence sur notre rendement

Nous estimons que notre rendement et notre réussite future sont fonction de nombreux facteurs qui sont aussi porteurs de grandes occasions pour nous. Ces facteurs comportent cependant des risques et difficultés, y compris ceux abordés ci-après.

- *Développement de marché.* Notre stratégie de développement de marché a été un important moteur de la récente croissance de nos produits, et nous entendons continuer d'exécuter notre stratégie d'expansion mondiale. Dans nos divers marchés, nous avons l'intention de continuer de renforcer la notoriété de la marque et de maintenir une présence active sur les marchés locaux, tout en développant l'accès de la clientèle à nos canaux de ventes en gros et de ventes directes aux consommateurs. Nous prévoyons que les coûts de marketing liés à ces projets continueront de croître de façon proportionnelle à la croissance prévue des produits.
- *Croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs.* Nous avons lancé notre canal de ventes directes aux consommateurs durant l'exercice 2015, avec le lancement de notre magasin en ligne canadien, et avons depuis lancé des magasins en ligne aux États-Unis au deuxième trimestre de l'exercice 2016, au Royaume-Uni et en France au deuxième trimestre de l'exercice 2017, en Irlande au premier trimestre de l'exercice 2018 et en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Suède, en Allemagne et en Autriche au deuxième trimestre de l'exercice 2018. En janvier 2018, nous avons commencé à exploiter un site de commerce en ligne dans la région de la Chine élargie. Nous prévoyons continuer à développer l'accès au commerce en ligne au cours des années à venir.

Au troisième trimestre de l'exercice 2017, nous avons ouvert nos deux premiers magasins de détail à Toronto et à New York. Au troisième trimestre de l'exercice 2018, nous avons ouvert quatre magasins de détail à Chicago, à Londres, à Calgary et à Boston, et notre distributeur au Japon a ouvert un magasin de détail à Tokyo. En septembre 2018, nous avons ouvert un septième magasin de détail détenu par la société, à Short Hills, au New Jersey, et nous avons rouvert notre magasin de détail de Boston après les travaux d'agrandissement. Le magasin réaménagé à Boston et le magasin de Short Hills, au New Jersey, sont les premiers à comporter

une salle réfrigérée où les clients peuvent tester nos manteaux sous le point de congélation; nos magasins de Vancouver et de Montréal, qui ouvriront plus tard au cours de l'exercice, comprendront aussi une salle réfrigérée. Par la suite, nous avons ouvert un magasin à Hong Kong en octobre 2018 et, comme nous l'avons annoncé précédemment, nous ouvrirons des magasins à Montréal, à Vancouver et à Beijing au cours de l'exercice 2019. À long terme, nous prévoyons ouvrir de nouveaux magasins de détail dans de grands centres urbains et dans de grandes stations touristiques où nous sommes d'avis qu'ils pourront être rentables.

La croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs devrait continuer de modifier la concentration saisonnière de nos produits, puisque les consommateurs ont tendance à effectuer davantage d'achats dans les magasins de détail et sur les sites de commerce en ligne aux troisième et quatrième trimestres, tandis que, dans le secteur des ventes en gros, les produits sont livrés aux grossistes en prévision de leur haute saison des ventes, aux deuxième et troisième trimestres.

- *Nouveaux produits.* Nous avons l'intention d'étendre nos collections de vêtements d'extérieurs, de tricotés et d'accessoires pour l'automne, l'hiver et le printemps à une variété de styles, d'usages et de climats. La conception de produits et l'innovation sont au cœur de notre stratégie, et nous prévoyons continuer d'investir dans le développement et l'offre de nouveaux produits. Nous avons lancé notre collection de tricotés au deuxième trimestre de l'exercice 2018, que nous continuerons de déployer graduellement au cours de l'exercice 2019. Nous croyons que l'offre de nouveaux produits donnera plus d'ampleur au caractère saisonnier de nos activités et étendra notre marché potentiel sur le plan géographique. Nous prévoyons que ces nouveautés seront génératrices de produits, mais celles-ci pourraient offrir une marge brute par unité inférieure à celle de nos styles de longue date, dont le volume de production est substantiellement plus élevé.
- *Caractère saisonnier.* Nos produits et nos résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice, et de ceux tirés des ventes directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Nous avons généré 74,2 %, 83,5 % et 77,4 % de nos produits consolidés aux deuxième et troisième trimestres des exercices 2018, 2017 et 2016, respectivement. Dans notre canal de ventes en gros, nous avons une idée des produits futurs prévus, car nous recevons la majeure partie de nos commandes avant la fin de l'exercice antérieur; cela nous permet donc de constituer des stocks suffisants pour répondre à la demande en gros. Toutefois, les fluctuations saisonnières de la demande des clients grossistes et distributeurs ont changé le calendrier de livraison trimestriel des commandes clients au cours des exercices précédents et pourraient continuer d'avoir une incidence sur le profil trimestriel des produits tirés des ventes en gros pour l'exercice

2019 et dans l'avenir. En raison des fluctuations saisonnières des produits et des coûts fixes liés à nos activités, plus particulièrement les coûts liés à la croissance des effectifs et aux installations découlant de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, nous enregistrons habituellement un bénéfice net et un BAIIA ajusté¹ réduits ou négatifs aux premier et quatrième trimestres. Les besoins en fonds de roulement net augmentent habituellement aux premier et deuxième trimestres de l'exercice en raison de la constitution des stocks en prévision des périodes d'expédition et de vente de pointe d'août à la fin de l'année civile. Nous finançons ces besoins au moyen des fonds en caisse, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de prélèvements sur la facilité renouvelable. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont normalement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison de la période de pointe du canal de ventes directes aux consommateurs, pour ce qui est des produits d'exploitation, et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice. En raison du caractère saisonnier de nos activités, les variations influant sur le ratio de la marge brute et le BAIIA ajusté peuvent avoir une incidence disproportionnée sur les résultats trimestriels lorsqu'elles sont enregistrées hors de nos périodes de pointe.

1. Le BAIIA ajusté est une mesure non définie par les normes IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non définies par les normes IFRS » pour obtenir une description de ces mesures.

- *Faits récents en matière de commerce international.* Nous continuons à nous préparer à l'incidence que pourrait avoir le retrait imminent du Royaume-Uni de l'Union européenne (le « Brexit ») sur nos activités en Europe et au Royaume-Uni. Par ailleurs, nous nous attendons à ce que les récentes négociations commerciales entourant l'Accord de libre-échange nord-américain (« ALENA ») et la proposition d'un Accord États-Unis-Mexique-Canada (« AEUMC ») n'aient aucune incidence, ni favorable ni défavorable, sur nos activités. La société profite actuellement de tarifs réduits sur certains de nos biens importés en Europe en vertu de l'Accord économique et commercial global (« AECG ») entre le Canada et l'Union européenne, qui est entré en vigueur à titre provisoire le 21 septembre 2017 et qui doit être ratifié par certains pays de l'UE.
- *Change.* Nous vendons une importante partie de nos marchandises à des clients de l'extérieur du Canada, ce qui nous expose aux fluctuations des taux de change. Au cours des exercices 2018, 2017 et 2016, nous avons généré 53,7 %, 52,2 % et 54,6 %, respectivement, de nos produits en monnaies autres que le dollar canadien. Puisque la majeure partie de nos produits tirés des ventes en gros découle de commandes passées par des détaillants avant le début de l'exercice, nous avons un niveau élevé de précision quant aux flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par les activités de ventes en gros. En outre, la plupart de nos matières premières proviennent de l'étranger et sont principalement achetées en dollars

américains, et les frais de vente, généraux et administratifs sont généralement libellés dans la monnaie du pays dans lequel ils sont engagés. Dans le cadre de notre programme de gestion du risque, cette capacité de prévision nous permet de conclure des contrats de change à terme pour fixer les taux de change en vue de futures transactions en monnaie étrangère, de manière à réduire la variabilité de nos coûts d'exploitation et de nos flux de trésorerie futurs libellés en monnaies locales.

Nous sommes exposés aux risques liés à la conversion et aux transactions découlant des fluctuations du change touchant le capital et les intérêts à payer sur notre facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs (la « facilité renouvelable ») et notre facilité d'emprunt à terme garantie de premier rang (la « facilité d'emprunt à terme ») libellées en dollars américains. Le 18 octobre 2017, nous avons conclu un contrat de change à terme et un contrat de swap de devises afin de couvrir une partie de notre exposition au risque de change et au risque de taux d'intérêt associés au capital de la facilité d'emprunt à terme. Se reporter à la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché – Risque de change » ci-après.

Les principaux taux de change qui ont eu une incidence sur notre entreprise et nos activités au 30 septembre 2018 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date ainsi qu'au 31 mars 2018 et pour l'exercice clos à cette date sont présentés ci-dessous.

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2019					
	Taux moyen					Taux à la clôture 30 sept. 2018
	T1	T2	T3	T4	Cumul pour l'exercice 2019	
\$ US/\$ CA	1,2912	1,3069	—	—	1,2991	1,2945
€/ \$ CA	1,5390	1,5204	—	—	1,5297	1,5020
£/\$ CA	1,7567	1,7039	—	—	1,7303	1,6875
CHF/\$ CA	1,3108	1,3291	—	—	1,3200	1,3245
RMB/\$ CA	0,2024	0,1920	—	—	0,1972	0,1884
HKD/\$ CA	0,1645	0,1666	—	—	0,1655	0,1654

Devise	Taux de change pour 1,00 \$ CA					
	Exercice 2018					
	Taux moyen					Taux à la clôture
	T1	T2	T3	T4	2018	31 mars 2018
\$ US/\$ CA	1,3449	1,2528	1,2713	1,2647	1,2837	1,2894
€/ \$ CA	1,4810	1,4721	1,4971	1,5544	1,5011	1,5867
£/\$ CA	1,7211	1,6396	1,6875	1,7601	1,7022	1,8106
CHF/\$ CA	1,3663	1,3012	1,2881	1,3337	1,3226	1,3482

Source : Banque du Canada

Composantes de nos résultats d'exploitation

Produits

Les produits tirés des ventes en gros se composent des ventes à des revendeurs tiers (qui comprennent les distributeurs et les détaillants) de nos marchandises. Les produits tirés de la vente en gros de marchandises, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes, des rabais et des escomptes, sont comptabilisés lorsque le contrôle des marchandises a été transféré au revendeur, ce qui, selon les modalités de l'entente conclue avec le revendeur, survient lorsque les marchandises ont été expédiées au revendeur, sont récupérées depuis notre entrepôt géré par des tiers ou parviennent aux installations du revendeur.

Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs se composent des ventes effectuées par l'intermédiaire de nos activités de commerce en ligne et par les magasins de détail détenus par la société. Les produits tirés des activités de commerce en ligne et des magasins de détail sont comptabilisés lorsque les marchandises sont livrées au client et que la contrepartie est reçue, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes.

Coûts des ventes et marge brute

La marge brute correspond aux produits, déduction faite du coût des ventes. Le coût des ventes comprend le coût de fabrication de nos marchandises, y compris le coût des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre directe et les frais indirects, majoré des frais de fret, des droits et des taxes non remboursables engagés dans la livraison des marchandises aux centres de distribution gérés par des tiers ou à nos magasins de détail. Il comprend également les coûts engagés par nos services de production, de conception et de commercialisation, ainsi que les provisions au titre des stocks liées à l'obsolescence ou à la freinte. Les principaux facteurs de notre coût des ventes sont les coûts des matières premières (qui sont achetées en dollars canadiens et en dollars américains), les taux horaires liés à la fabrication dans les provinces canadiennes et la répartition des frais indirects. Le ratio de la marge brute mesure notre marge brute exprimée en pourcentage des produits.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les frais de vente visant à appuyer nos relations avec les clients et à livrer nos marchandises à nos détaillants, à nos clients du commerce en ligne et à nos magasins de détail. Ils comprennent également nos activités d'investissement relatives au marketing et à la marque ainsi que les frais liés aux infrastructures d'entreprise nécessaires pour appuyer nos activités courantes. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs, et comprennent la conversion des actifs et des passifs libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la société ou de ses filiales, notamment les soldes de trésorerie, la facilité d'emprunt à terme, une tranche de notre facilité renouvelable, les ajustements à la valeur de marché des contrats dérivés, les profits ou pertes associés à nos couvertures à l'égard des emprunts à terme et les profits réalisés à la suite du règlement d'actifs et de passifs libellés en devises.

De façon générale, les frais de vente, autres que les coûts liés au personnel, fluctuent en fonction du calendrier de comptabilisation des produits; par conséquent, ils présentent des tendances saisonnières semblables. En pourcentage des ventes, nous prévoyons que ces frais de vente varieront à mesure qu'évolueront nos activités. Cette variation devrait découler principalement de la croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs, y compris l'investissement requis pour appuyer la création de nouveaux sites de commerce en ligne et l'ouverture de nouveaux magasins de détail. Les coûts des magasins de détail sont essentiellement fixes et seront engagés tout au long de l'exercice. La croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs devrait avoir une incidence relative sur le bénéfice net, compte tenu de la marge brute plus élevée des ventes effectuées par l'entremise de notre canal de ventes directes aux consommateurs, dans lequel nous sommes davantage en mesure de tirer la pleine valeur de détail de nos marchandises.

Les frais généraux et administratifs représentent les coûts engagés par nos bureaux, et sont essentiellement liés à la commercialisation, aux charges de personnel, y compris les salaires, la rémunération incitative variable, les avantages, la rémunération fondée sur des actions, le soutien technologique et d'autres coûts liés aux services professionnels. Nous avons investi et prévoyons continuer d'investir d'importantes sommes dans ce secteur pour appuyer la croissance du volume et la complexité accrue de nos activités.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat dans les territoires où nous exerçons nos activités et, par conséquent, la charge d'impôt est fonction de la répartition du bénéfice imposable dans chaque territoire et des diverses activités qui ont une incidence sur le calendrier des frais imposables. Les principaux territoires qui déterminent le taux d'imposition effectif sont le Canada, les États-Unis, la Suisse et le Royaume-Uni.

FAITS RÉCENTS

Le 1^{er} novembre 2018, la société a acquis les activités de Baffin Inc., un concepteur et fabricant canadien de chaussures haute performance pour le plein air et pour le travail, pour une contrepartie de 32,5 M\$, sous réserve des ajustements de clôture habituels liés au fonds de roulement. La transaction a été financée au moyen des fonds en caisse, de prélèvements sur la facilité renouvelable existante, d'un billet de 3,0 M\$ à payer au vendeur le jour du deuxième anniversaire de la clôture de l'acquisition, ainsi que de l'émission d'actions à droit de vote subalterne restreint pour un montant de 1,5 M\$.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Trimestre clos le 30 septembre 2018 par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2017

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Trimestre clos le 30 sept. 2018	Trimestre clos le 30 sept. 2017	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	230,3	172,3	58,0	33,7 %
Coût des ventes	101,8	85,2	(16,6)	(19,5) %
Marge brute	128,5	87,1	41,4	47,5 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	55,8 %	50,6 %		520 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	59,9	36,6	(23,3)	(63,7) %
<i>Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits</i>	26,0 %	21,2 %		(480) pb
Amortissements	3,6	2,3	(1,3)	(56,5) %
Bénéfice d'exploitation	65,0	48,2	16,8	34,9 %
<i>Bénéfice d'exploitation en pourcentage des produits</i>	28,2 %	28,0 %		20 pb
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	4,1	3,6	(0,5)	(13,9) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	60,9	44,6	16,3	36,5 %
Charge d'impôt	11,0	7,5	(3,5)	(46,7) %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	18,1 %	16,8 %		(130) pb
Bénéfice net	49,9	37,1	12,8	34,5 %
Autres éléments de bénéfice global	2,1	1,2	0,9	75,0 %
Bénéfice global	52,0	38,3	13,7	35,8 %
Bénéfice par action				
De base	0,46 \$	0,35 \$	0,11	31,4 %
Dilué	0,45 \$	0,33 \$	0,12	36,4 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	109 320 152	106 992 382		
Dilué	111 836 092	111 478 881		
Autres données¹ :				
BAIIA	69,5	51,1	18,4	36,0 %
BAIIA ajusté	70,9	46,3	24,6	53,1 %
<i>Marge du BAIIA ajusté</i>	30,8 %	26,9 %		390 pb
Bénéfice net ajusté	51,0	32,8	18,2	55,5 %
Bénéfice net ajusté par action	0,47 \$	0,31 \$	0,16	51,6 %
Bénéfice net ajusté dilué par action	0,46 \$	0,29 \$	0,17	58,6 %

1. Le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action et dilué par action sont des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure définie par les normes IFRS la plus comparable.

Produits

Les produits pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 ont augmenté de 58,0 M\$, ou 33,7 %, par rapport aux produits de 172,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, pour s'établir à 230,3 M\$. Tous les territoires ont bénéficié de cette augmentation, qui s'explique principalement par la croissance dans notre canal de ventes directes aux consommateurs. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 31,5 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2017. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 21,9 % du total des produits pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 11,7 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, et ils ont surpassé les attentes de la direction.

En millions de dollars canadiens	Pour les trimestres clos les		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant	Données présentées	Taux de change constant
Ventes en gros	179,9	152,1	27,8	(3,3)	24,5	18,3 %	16,1 %
Ventes directes aux consommateurs	50,4	20,2	30,2	(0,4)	29,8	149,5 %	147,5 %
Total des produits	230,3	172,3	58,0	(3,7)	54,3	33,7 %	31,5 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non définie par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les normes IFRS » pour une description de ces mesures.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre canal de ventes en gros se sont établis à 179,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, par rapport à 152,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, ce qui s'explique par l'augmentation de la valeur des commandes des grossistes existants et par le devancement des livraisons envoyées à ceux-ci. La prévisibilité de notre carnet de commandes et l'amélioration de la productivité manufacturière nous ont permis de nous adapter à l'évolution de la demande des consommateurs.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre canal de ventes directes aux consommateurs se sont établis à 50,4 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, par rapport à 20,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 30,2 M\$ reflète les produits additionnels générés par les quatre magasins de détail détenus par la société, qui ont été ouverts au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, le solide rendement continu de nos magasins de détail bien établis et les produits générés par un nouveau magasin de détail détenu par la société qui a été ouvert à Short Hills, au New Jersey, en septembre 2018.

Produits par région géographique

En millions de
dollars canadiens

Pour les trimestres clos les

Produits par région géographique :	30 sept. 2018	Pourcentage du total des produits	30 sept. 2017	Pourcentage du total des produits	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Canada	70,2	30,5 %	62,0	36,0 %	8,2	13,2 %
États-Unis	62,9	27,3 %	44,3	25,7 %	18,6	42,0 %
Reste du monde	97,2	42,2 %	66,0	38,3 %	31,2	47,3 %
	230,3	100,0 %	172,3	100,0 %	58,0	33,7 %

Les produits ont augmenté dans toutes nos régions géographiques pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2017. Toutes les régions géographiques ont affiché une croissance des ventes directes aux consommateurs, ce qui est principalement attribuable aux produits additionnels générés par les magasins de détail et les sites de commerce en ligne qui n'étaient pas ouverts au cours du trimestre clos le 30 septembre 2017.

Coût des ventes et marge brute

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le coût des ventes a augmenté de 16,6 M\$, ou 19,5 %, par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2017. La marge brute et le ratio de la marge brute pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 se sont établis à 128,5 M\$ et à 55,8 %, respectivement, contre 87,1 M\$ et 50,6 %, respectivement, pour la période correspondante de l'exercice 2018. L'augmentation de la marge brute et du ratio de la marge brute est principalement attribuable à la croissance des produits, aux changements favorables apportés à la composition des canaux, de sorte qu'une proportion plus élevée des produits provient de notre canal de ventes directes aux consommateurs, et à l'accroissement des marges au sein des deux canaux.

Pour les trimestres clos les								
En millions de dollars canadiens	30 sept. 2018			30 sept. 2017			Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels			
Ventes en gros								
Produits	179,9	100,0	%	152,1	100,0	%	27,8	18,3 %
Coût des ventes	89,3	49,6	%	79,9	52,5	%	(9,4)	(11,8) %
Marge brute	90,6	50,4	%	72,2	47,5	%	18,4	25,5 %
Ventes directes aux consommateurs								
Produits	50,4	100,0	%	20,2	100,0	%	30,2	149,5 %
Coût des ventes	12,5	24,8	%	5,3	26,2	%	(7,2)	(135,8) %
Marge brute	37,9	75,2	%	14,9	73,8	%	23,0	154,4 %
Total								
Produits	230,3	100,0	%	172,3	100,0	%	58,0	33,7 %
Coût des ventes	101,8	44,2	%	85,2	49,4	%	(16,6)	(19,5) %
Marge brute	128,5	55,8	%	87,1	50,6	%	41,4	47,5 %

Ventes en gros

Le coût des ventes au sein de notre canal de ventes en gros s'est établi à 89,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, par rapport à 79,9 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. La marge brute s'est établie à 90,6 M\$ (50,4 % des produits sectoriels) pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, contre 72,2 M\$ (47,5 % des produits sectoriels) pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. L'accroissement de 18,4 M\$ de la marge brute au deuxième trimestre de l'exercice 2018 est attribuable à l'augmentation des ventes. La hausse de 2,9 points de pourcentage de la marge brute reflète l'efficacité améliorée de la production et la baisse du droit d'importation sur les produits vendus dans le reste du monde en raison de l'AECG.

Ventes directes aux consommateurs

Le coût des ventes au sein de notre canal de ventes directes aux consommateurs pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 s'est établi à 12,5 M\$, par rapport à 5,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. La marge brute s'est établie à 37,9 M\$ (75,2 % des produits sectoriels) pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, contre 14,9 M\$ (73,8 % des produits sectoriels) pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. La hausse de 23,0 M\$ de la marge brute du canal de ventes directes aux consommateurs comprend la marge brute additionnelle générée par les nouveaux magasins de détail et sites de commerce en ligne qui n'étaient pas ouverts au cours de l'exercice 2018. Ce facteur a été contrebalancé en partie par l'incidence défavorable du change.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 se sont établis à 59,9 M\$, par rapport à 36,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 23,3 M\$, ou 63,7 %, est principalement attribuable à la hausse du personnel dans tous les secteurs et à notre siège social afin de soutenir la croissance, aux coûts supplémentaires associés aux quatre magasins de détail ouverts au cours de l'exercice 2018, aux investissements dans le soutien technologique et à l'augmentation des dépenses de commercialisation, ainsi qu'à la hausse des honoraires professionnels et d'autres coûts liés à la conformité en tant que société ouverte, de même qu'à la baisse des profits de change. Nous avons également engagé des coûts pour établir notre infrastructure d'affaires dans la région de la Chine élargie en prévision d'activités qui devraient commencer à générer des produits au cours du reste de l'exercice.

En millions de dollars canadiens	Pour les trimestres clos les					
	30 sept. 2018			30 sept. 2017		
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	
Secteur :						
Ventes en gros	10,5	5,9 %		12,1	7,9 %	
Ventes directes aux consommateurs	15,2	30,1 %		8,3	41,3 %	
Charges du siège social non attribuées	34,2			16,2		
Total des frais de vente, généraux et administratifs	59,9	26,0 %		36,6	21,2 %	
					Variation en dollars	Variation en pourcentage
					(18,0)	(111,1) %
					(23,3)	(63,7) %

Ventes en gros

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, les frais de vente, généraux et administratifs au sein de notre canal de ventes en gros se sont établis à 10,5 M\$ (5,9 % des produits sectoriels), comparativement à 12,1 M\$ (7,9 % des produits sectoriels) pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. La diminution de 1,6 M\$ découle principalement des gains d'efficacité en matière de distribution, facteur partiellement contrebalancé par l'augmentation des coûts liés à la croissance des effectifs et d'autres coûts fixes engagés pour soutenir les ventes et les activités du secteur des ventes en gros.

Ventes directes aux consommateurs

Au sein de notre canal de ventes directes aux consommateurs, les frais de vente, généraux et administratifs pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 se sont établis à 15,2 M\$ (30,1 % des produits sectoriels), par rapport à 8,3 M\$ (41,3 % des produits sectoriels) pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 6,9 M\$ des frais de vente, généraux et administratifs est

principalement attribuable aux coûts d'exploitation plus élevés découlant de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs et aux coûts d'exploitation particuliers, notamment les coûts d'exploitation fixes associés aux magasins de détail nouveaux et existants, dont les charges liées aux installations et à l'effectif. Les coûts engagés pour l'exercice 2019 en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de détail se sont établis à 1,4 M\$, comparativement à 1,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice 2018. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont augmenté davantage que les frais de vente, généraux et administratifs connexes, ce qui s'est traduit par une baisse des frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits sectoriels pour le trimestre clos le 30 septembre 2018.

Charges du siège social non attribuées

Les charges du siège social non attribuées pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 se sont établies à 34,2 M\$, par rapport à 16,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 18,0 M\$ des charges du siège social non attribuées découle principalement de la hausse des frais généraux engagés pour soutenir la croissance opérationnelle et notre initiative commerciale dans la région de la Chine élargie, y compris l'augmentation des frais de commercialisation, des coûts liés à l'effectif du siège social, des investissements dans les technologies de l'information visant à soutenir la croissance ainsi que des honoraires professionnels et d'autres coûts liés à la conformité en tant que société ouverte.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le total du bénéfice d'exploitation s'est établi à 65,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, par rapport à 48,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice d'exploitation en pourcentage des produits (marge d'exploitation) s'est établi à 28,2 %, comparativement à 28,0 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, ce qui représente une amélioration de 0,2 point de pourcentage.

En millions de dollars canadiens	Pour les trimestres clos les					
	30 sept. 2018		30 sept. 2017		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Bénéfice d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice d'exploitation	Marge d'exploitation		
Secteur :						
Ventes en gros	80,1	44,5 %	60,1	39,5 %	20,0	33,3 %
Ventes directes aux consommateurs	22,7	45,0 %	6,6	32,4 %	16,1	243,9 %
	102,8		66,7		36,1	54,1 %
Charges du siège social non attribuées	34,2		16,2		(18,0)	(111,1) %
Dotation aux amortissements non attribuée	3,6		2,3		(1,3)	(56,5) %
Total du bénéfice d'exploitation	65,0	28,2 %	48,2	28,0 %	16,8	34,9 %

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation du secteur des ventes en gros s'est établi à 80,1 M\$ (44,5 % des produits sectoriels) pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, par rapport à 60,1 M\$ (39,5 % des produits sectoriels) pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 20,0 M\$ du bénéfice d'exploitation sectoriel et l'augmentation de la marge d'exploitation sont principalement attribuables à la hausse de la marge brute et du ratio de la marge brute pour les raisons décrites précédemment, ainsi qu'à la baisse des frais de vente, généraux et administratifs.

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation du secteur des ventes directes aux consommateurs s'est établi à 22,7 M\$ (45,0 % des produits sectoriels) pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, par rapport à 6,6 M\$ (32,4 % des produits sectoriels) pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. La hausse de 16,1 M\$ s'explique principalement par la croissance des produits du secteur des ventes directes aux consommateurs, attribuable au rendement des magasins de détail et des sites de commerce en ligne nouveaux et existants, comme il est décrit ci-dessus. L'amélioration du bénéfice d'exploitation et de la marge d'exploitation pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 est principalement attribuable à une forte productivité des ventes au détail en période hors pointe, grâce à une baisse des frais de vente, généraux et administratifs, exprimés en pourcentage des ventes, lesquels sont passés de 41,3 % à 30,1 %.

Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net

Le montant net des charges d'intérêts et autres charges financières s'est établi à 4,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, par rapport à 3,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 0,5 M\$ est principalement attribuable à la hausse du taux d'intérêt moyen sur les emprunts.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'est établie à 11,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 7,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 18,1 % et de 25,4 %, respectivement, pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, contre 16,8 % et 25,4 %, respectivement, pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. La diminution du taux d'imposition effectif par rapport au taux prévu par la loi au 30 septembre 2018 découle principalement des taux différents prévus par la loi dans les territoires étrangers ainsi que des profits de change latents non imposables.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le trimestre clos le 30 septembre 2018 a été de 49,9 M\$, comparativement à 37,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, et découle des facteurs susmentionnés.

Semestre clos le 30 septembre 2018 par rapport au semestre clos le 30 septembre 2017

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits.

En millions de dollars canadiens (sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Semestre clos le 30 sept. 2018	Semestre clos le 30 sept. 2017	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Données tirées du compte de résultat :				
Produits	275,0	200,5	74,5	37,2 %
Coût des ventes	117,9	100,2	(17,7)	(17,7) %
Marge brute	157,1	100,3	56,8	56,6 %
<i>Ratio de la marge brute</i>	57,1 %	50,0 %		710 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	105,0	62,4	(42,6)	(68,3) %
<i>Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits</i>	38,2 %	31,1 %		710 pb
Amortissements	7,0	4,5	(2,5)	(55,6) %
Bénéfice d'exploitation	45,1	33,4	11,7	35,0 %
<i>Bénéfice d'exploitation en pourcentage des produits</i>	16,4 %	16,7 %		(30) pb
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	7,2	6,7	(0,5)	(7,5) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	37,9	26,7	11,2	41,9 %
Charge d'impôt	6,7	1,7	(5,0)	(294,1) %
<i>Taux d'imposition effectif</i>	17,7 %	6,4 %		1 130 pb
Bénéfice net	31,2	25,0	6,2	24,8 %
Autres éléments de bénéfice global	1,8	1,3	0,5	38,5 %
Bénéfice global	33,0	26,3	6,7	25,5 %
Bénéfice par action				
De base	0,29 \$	0,23 \$	0,06	26,1 %
Dilué	0,28 \$	0,23 \$	0,05	21,7 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	108 992 125	106 747 784		
Dilué	111 791 755	110 700 260		
Autres données¹ :				
BAIIA	54,0	39,4	14,6	37,1 %
BAIIA ajusté	58,2	32,7	25,5	78,0 %
<i>Marge du BAIIA ajusté</i>	21,2 %	16,3 %		490 pb
Bénéfice net ajusté	34,5	19,6	14,9	76,0 %
Bénéfice net ajusté par action	0,32 \$	0,18 \$	0,14	77,8 %
Bénéfice net ajusté dilué par action	0,31 \$	0,18 \$	0,13	72,2 %

1. Le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action et dilué par action sont des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les normes IFRS » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec la mesure définie par les normes IFRS la plus comparable.

Produits

Les produits pour le semestre clos le 30 septembre 2018 ont augmenté de 74,5 M\$, ou 37,2 %, pour atteindre 275,0 M\$, comparativement à 200,5 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. Cette augmentation découle de la croissance dans l'ensemble des régions géographiques. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont augmenté de 35,4 % pour le semestre clos le 30 septembre 2018, par rapport au semestre clos le 30 septembre 2017. Les produits générés par notre canal de ventes directes aux consommateurs ont représenté 26,8 % du total des produits pour le semestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 14,2 % pour le semestre clos le 30 septembre 2017.

En millions de dollars canadiens	Pour les semestres clos les		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant	Données présentées	Taux de change constant
Produits							
Ventes en gros	201,4	172,0	29,4	(3,3)	26,1	17,1 %	15,2 %
Ventes directes aux consommateurs	73,6	28,5	45,1	(0,3)	44,8	158,2 %	157,2 %
Total des produits	275,0	200,5	74,5	(3,6)	70,9	37,2 %	35,4 %

1. Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non définie par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les normes IFRS » pour une description de ces mesures.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre canal de ventes en gros se sont établis à 201,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 172,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 29,4 M\$ des produits tirés de notre canal de ventes en gros est attribuable à la croissance globale de la demande dans l'ensemble des régions géographiques, ainsi qu'à l'augmentation de la valeur des commandes des grossistes existants et au devancement des livraisons envoyées à ceux-ci. La prévisibilité de notre carnet de commandes et l'amélioration de la productivité manufacturière nous ont permis de nous adapter à l'évolution de la demande des consommateurs.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre canal de ventes directes aux consommateurs se sont établis à 73,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 28,5 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 45,1 M\$ des produits tirés de notre canal de ventes directes aux consommateurs reflète les produits additionnels tirés des quatre nouveaux magasins de détail détenus par la société, qui ont été ouverts au troisième trimestre de l'exercice 2018, et du solide rendement continu de nos magasins de détail et de nos sites de commerce en ligne existants.

Produits par région géographique

En millions de
dollars canadiens

Pour les semestres clos les

Produits par région géographique :	30 sept. 2018	Pourcentage du total des produits	30 sept. 2017	Pourcentage du total des produits	Variation en dollars	Variation en pourcentage
Canada	91,0	33,1 %	72,4	36,1 %	18,6	25,7 %
États-Unis	74,3	27,0 %	50,3	25,1 %	24,0	47,7 %
Reste du monde	109,7	39,9 %	77,8	38,8 %	31,9	41,0 %
	275,0	100,0 %	200,5	100,0 %	74,5	37,2 %

Les produits ont augmenté dans toutes nos régions géographiques pour le semestre clos le 30 septembre 2018, par rapport au semestre clos le 30 septembre 2017. La croissance des produits est principalement attribuable à la hausse de la proportion des ventes provenant du secteur des ventes directes aux consommateurs, ainsi qu'aux produits additionnels générés par les magasins de détail et les sites de commerce en ligne qui n'étaient pas ouverts au cours du semestre clos le 30 septembre 2017.

Coût des ventes et marge brute

Le coût des ventes pour le semestre clos le 30 septembre 2018 a augmenté de 17,7 M\$, ou 17,7 %, par rapport au semestre clos le 30 septembre 2017. La marge brute et le ratio de la marge brute pour le semestre clos le 30 septembre 2018 se sont établis à 157,1 M\$ et à 57,1 %, respectivement, comparativement à 100,3 M\$ et à 50,0 %, respectivement, pour la période correspondante de l'exercice 2018. L'augmentation de la marge brute et du ratio de la marge brute est principalement attribuable à la croissance des produits, aux changements favorables apportés à la composition des canaux, de sorte qu'une proportion plus élevée des produits provient de notre canal de ventes directes aux consommateurs, que ce n'était le cas à l'exercice 2018, ainsi qu'à l'accroissement des marges au sein des deux canaux.

Pour les semestres clos les						
En millions de dollars canadiens	30 sept. 2018		30 sept. 2017		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Ventes en gros						
Produits	201,4	100,0 %	172,0	100,0 %	29,4	17,1 %
Coût des ventes	99,9	49,6 %	92,8	54,0 %	(7,1)	(7,7) %
Marge brute	101,5	50,4 %	79,2	46,0 %	22,3	28,2 %
Ventes directes aux consommateurs						
Produits	73,6	100,0 %	28,5	100,0 %	45,1	158,2 %
Coût des ventes	18,0	24,5 %	7,4	26,0 %	(10,6)	(143,2) %
Marge brute	55,6	75,5 %	21,1	74,0 %	34,5	163,5 %
Total						
Produits	275,0	100,0 %	200,5	100,0 %	74,5	37,2 %
Coût des ventes	117,9	42,9 %	100,2	50,0 %	(17,7)	(17,7) %
Marge brute	157,1	57,1 %	100,3	50,0 %	56,8	56,6 %

Ventes en gros

Le coût des ventes au sein de notre canal de ventes en gros s'est établi à 99,9 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 92,8 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. La marge brute s'est établie à 101,5 M\$ (50,4 % des produits sectoriels) pour le semestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 79,2 M\$ (46,0 % des produits sectoriels) pour le semestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 22,3 M\$ de la marge brute est principalement attribuable à la croissance de la demande dans l'ensemble des territoires. L'augmentation de 4,4 points de pourcentage du ratio de la marge brute reflète l'efficacité améliorée de la production et la baisse du droit d'importation sur les produits vendus dans le reste du monde en raison de l'entrée en vigueur de l'AECG.

Ventes directes aux consommateurs

Le coût des ventes au sein de notre canal de ventes directes aux consommateurs s'est établi à 18,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2018, comparativement 7,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. La marge brute s'est établie à 55,6 M\$ (75,5 % des produits sectoriels) pour le semestre clos le 30 septembre 2018, contre 21,1 M\$ (74,0 % des produits sectoriels) pour le semestre clos le 30 septembre 2017. La hausse de la marge brute du canal de ventes directes aux consommateurs reflète le solide rendement continu de nos magasins de détail et de nos sites de commerce en ligne existants ainsi que la marge brute additionnelle générée par nos quatre magasins de détail détenus par la société, qui ont été ouverts au troisième trimestre de l'exercice 2018.

Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs pour le semestre clos le 30 septembre 2018 se sont établis à 105,0 M\$, par rapport à 62,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 42,6 M\$, ou 68,3 %, est principalement attribuable à la hausse du personnel, à l'augmentation des dépenses de commercialisation, aux coûts d'exploitation tels que les coûts liés aux installations découlant de la croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs, aux investissements dans les technologies de l'information visant à soutenir la croissance des activités, ainsi qu'à la hausse des honoraires professionnels et des autres coûts liés à la conformité en tant que société ouverte, de même qu'à la baisse des profits de change. Nous avons également engagé des coûts pour établir notre infrastructure d'affaires dans la région de la Chine élargie en prévision d'activités qui devraient commencer à générer des produits au cours du reste de l'exercice.

En millions de dollars canadiens	Pour les semestres clos les					
	30 sept. 2018		30 sept. 2017		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels		
Secteur :						
Ventes en gros	18,5	9,2 %	18,0	10,4 %	(0,5)	(2,8) %
Ventes directes aux consommateurs	26,4	35,9 %	14,8	52,1 %	(11,6)	(78,4) %
Charges du siège social non attribuées	60,1		29,6		(30,5)	(103,0) %
Total des frais de vente, généraux et administratifs	105,0	38,2 %	62,4	31,1 %	(42,6)	(68,3) %

Ventes en gros

Pour le semestre clos le 30 septembre 2018, les frais de vente, généraux et administratifs au sein de notre canal de ventes en gros se sont établis à 18,5 M\$ (9,2 % des produits sectoriels), comparativement à 18,0 M\$ (10,4 % des produits sectoriels) pour le semestre clos le 30 septembre 2017. La variation de 0,5 M\$, ou 2,8 %, indique que les frais de vente, généraux et administratifs au sein de notre canal de ventes en gros sont demeurés relativement inchangés; l'augmentation des coûts liés à l'effectif et des autres coûts fixes engagés pour soutenir les ventes et les activités du secteur des ventes en gros a été compensée en partie par les gains d'efficacité réalisés en matière de distribution.

Ventes directes aux consommateurs

Au sein de notre canal de ventes directes aux consommateurs, les frais de vente, généraux et administratifs pour le semestre clos le 30 septembre 2018 se sont établis à 26,4 M\$ (35,9 % des produits sectoriels), par rapport à 14,8 M\$ (52,1 % des produits sectoriels) pour le semestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 11,6 M\$, ou 78,4 %, est principalement attribuable aux

coûts d'exploitation additionnels associés à l'ouverture de quatre magasins de détail détenus par la société et de nouveaux sites de commerce en ligne depuis le 30 septembre 2017. Des coûts de 1,6 M\$ ont été engagés à l'exercice 2019 en vue de l'ouverture de nouveaux magasins de détail, comparativement à des coûts de 3,3 M\$ engagés en vue de l'ouverture de nouveaux magasins pour la période correspondante de l'exercice 2018.

Charges du siège social non attribuées

Les charges du siège social non attribuées pour le semestre clos le 30 septembre 2018 se sont établies à 60,1 M\$, par rapport à 29,6 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 30,5 M\$ des charges du siège social non attribuées découle principalement de la hausse des frais généraux engagés pour soutenir la croissance opérationnelle et notre initiative commerciale dans la région de la Chine élargie, y compris l'augmentation des frais de commercialisation, des coûts liés à l'effectif du siège social, des investissements dans les technologies de l'information visant à soutenir les activités ainsi que des honoraires professionnels et d'autres coûts liés à la conformité en tant que société ouverte, en plus de la baisse des profits de change.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le total du bénéfice d'exploitation s'est établi à 45,1 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2018, par rapport à 33,4 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. Pour le semestre clos le 30 septembre 2018, le bénéfice d'exploitation en pourcentage des produits (marge d'exploitation) s'est établi à 16,4 %, comparativement à 16,7 % pour le semestre clos le 30 septembre 2017, ce qui représente une diminution de 0,3 point de pourcentage.

En millions de dollars canadiens	Pour les semestres clos les					
	30 sept. 2018		30 sept. 2017		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	Bénéfice d'exploitation	Marge d'exploitation	Bénéfice d'exploitation	Marge d'exploitation		
Secteur :						
Ventes en gros	83,0	41,2 %	61,2	35,6 %	21,8	35,6 %
Ventes directes aux consommateurs	29,2	39,6 %	6,3	22,1 %	22,9	363,5 %
	112,2		67,5		44,7	66,2 %
Charges du siège social non attribuées	60,1		29,6		(30,5)	(103,0) %
Dotation aux amortissements non attribuée	7,0		4,5		(2,5)	(55,6) %
Total du bénéfice d'exploitation	45,1	16,4 %	33,4	16,7 %	11,7	35,0 %

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation du secteur des ventes en gros s'est établi à 83,0 M\$ (41,2 % des produits sectoriels) pour le semestre clos le 30 septembre 2018, par rapport à 61,2 M\$ (35,6 % des produits sectoriels) pour le semestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 21,8 M\$ et l'amélioration de la marge d'exploitation sont principalement attribuables à la hausse de la marge brute reflétant la croissance globale de la demande, ainsi qu'à l'amélioration du ratio de la marge brute pour les raisons décrites précédemment.

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation du secteur des ventes directes aux consommateurs s'est établi à 29,2 M\$ (39,6 % des produits sectoriels) pour le semestre clos le 30 septembre 2018, par rapport à 6,3 M\$ (22,1 % des produits sectoriels) pour le semestre clos le 30 septembre 2017. La hausse de 22,9 M\$ s'explique par le rendement solide de nos magasins de détail et sites de commerce en ligne, partiellement contrebalancé par les coûts de 1,6 M\$ engagés en vue de l'ouverture de nos magasins de détail de Short Hills, au New Jersey, de Vancouver, de Montréal et de Hong Kong (comparativement à des coûts de 3,3 M\$ engagés à l'exercice 2018 en vue de l'ouverture de nos magasins de détail de Boston, de Chicago, de Calgary et de Londres). Nous nous attendons à ce que la proportion du bénéfice d'exploitation généré par notre canal de ventes directes aux consommateurs continue de croître au fur et à mesure de l'ouverture de magasins de détail et de sites de commerce en ligne supplémentaires dans l'avenir.

Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net

Le montant net des charges d'intérêts et autres charges financières s'est établi à 7,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2018, par rapport à 6,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 0,5 M\$ est principalement attribuable à la hausse du taux d'intérêt moyen sur la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme, partiellement contrebalancée par la baisse du solde impayé moyen de la facilité renouvelable.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'est établie à 6,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 1,7 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 17,7 % et de 25,4 %, respectivement, pour le semestre clos le 30 septembre 2018, contre 6,4 % et 25,4 %, respectivement, pour le semestre clos le 30 septembre 2017. La diminution du taux d'imposition effectif par rapport au taux prévu par la loi au 30 septembre 2018 découle principalement des taux différents prévus par la loi dans les territoires étrangers ainsi que des profits de change latents non imposables.

Les taux d'imposition effectifs pour les périodes closes les 30 septembre 2018 et 2017 sont inférieurs aux taux d'imposition prévus par la loi pour les mêmes périodes, car une partie importante de nos produits tirés des ventes en gros et de notre bénéfice net consolidé est affectée à une entité assujettie à un taux d'imposition effectif inférieur. À l'inverse, la différence entre les taux d'imposition effectifs pour les périodes indiquées ci-dessus s'explique par l'élimination (réduction du bénéfice net) des profits intersociétés de la filiale américaine à un taux d'imposition effectif considérablement plus élevé pour la période close le 30 septembre 2017 que pour l'exercice 2018.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le semestre clos le 30 septembre 2018 a été de 31,2 M\$, comparativement à 25,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017, et découle des facteurs susmentionnés.

Données financières trimestrielles

	Exercice 2019		Exercice 2018		Exercice 2017			
En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre	Deuxième trimestre	Premier trimestre	Quatrième trimestre	Troisième trimestre
Produits								
Ventes en gros	179,9	21,5	30,0	134,2	152,1	19,9	14,6	137,1
Ventes directes aux consommateurs	50,4	23,2	94,8	131,6	20,2	8,3	36,5	72,0
Total	230,3	44,7	124,8	265,8	172,3	28,2	51,1	209,1
% des produits de l'exercice	— %	— %	21,1 %	45,0 %	29,2 %	4,8 %	12,7 %	51,8 %
Bénéfice net (perte nette)	49,9	(18,7)	8,1	62,9	37,1	(12,1)	(23,4)	39,1
Bénéfice (perte) de base par action	0,46 \$	(0,17) \$	0,08 \$	0,59 \$	0,35 \$	(0,11) \$	(0,23) \$	0,39 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	0,45 \$	(0,17) \$	0,07 \$	0,57 \$	0,33 \$	(0,11) \$	(0,23) \$	0,38 \$

Les produits de notre secteur des ventes en gros sont plus élevés aux deuxième et troisième trimestres, car nous exécutons les commandes des clients grossistes à temps pour l'automne et l'hiver, et les produits de notre secteur des ventes directes aux consommateurs sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres. Nous enregistrons habituellement un bénéfice net réduit ou négatif aux premier et quatrième trimestres, car nous effectuons des investissements en prévision de notre saison la plus active.

Produits

Au cours des huit derniers trimestres, les produits ont subi l'incidence des facteurs suivants :

- ouverture de magasins de détail à Toronto et à New York au troisième trimestre de l'exercice 2017, à Chicago, à Londres, à Calgary et à Boston au troisième trimestre de l'exercice 2018, et à Short Hills, au New Jersey, en plus de l'agrandissement du magasin de Boston au deuxième trimestre de l'exercice 2019;
- lancement du commerce en ligne au Royaume-Uni et en France au deuxième trimestre de l'exercice 2017, en Irlande au premier trimestre de l'exercice 2018, au Luxembourg, en Belgique, aux Pays-Bas, en Suède, en Allemagne et en Autriche au deuxième trimestre de l'exercice 2018 et dans la région de la Chine élargie au quatrième trimestre de l'exercice 2018;

- la demande des consommateurs et l'augmentation de l'efficience au titre de la fabrication ont une incidence sur le moment de l'exécution des commandes en gros;
- lancement de notre collection de printemps au quatrième trimestre de l'exercice 2017 et lancement de notre collection de tricot au deuxième trimestre de l'exercice 2018;
- mise en œuvre réussie de la stratégie mondiale de fixation des prix;
- réorientation de la composition des produits du secteur des ventes en gros vers le secteur des ventes directes aux consommateurs, ce qui fait en sorte que le total des produits et la rentabilité sont de plus en plus concentrés au troisième trimestre;
- modification de la composition géographique des ventes se traduisant par une hausse des ventes à l'extérieur du Canada;
- fluctuation du dollar américain, de l'euro, de la livre sterling et du franc suisse par rapport au dollar canadien.

Bénéfice net (perte nette)

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice net (la perte nette) a subi l'incidence des facteurs suivants :

- éléments ayant une incidence sur les produits, tels qu'ils sont présentés ci-dessus;
- augmentation de nos investissements dans la marque, le marketing et le soutien administratif et échancier de ces investissements, et augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles pour soutenir les initiatives de croissance;
- frais de vente, généraux et administratifs fixes afférents à nos activités, particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux locaux associés à la croissance du canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui a donné lieu à un bénéfice net réduit ou négatif au cours des premier et quatrième trimestres, lorsque le caractère saisonnier des activités fait en sorte que les produits sont faibles;
- incidence du taux de change;
- hausse de la moyenne des coûts d'emprunt pour répondre à l'augmentation des besoins en fonds de roulement net et hausse des emprunts saisonniers aux premier et deuxième trimestres de chaque exercice en réaction au caractère saisonnier des produits;
- coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins, calendrier de signature des baux et ouverture de magasins de détail détenus par la société;
- moment de l'atteinte des cibles de rendement relatives à l'acquisition des droits liés aux options sur actions;

- coûts de transaction afférents au premier appel public à l'épargne (« PAPE ») de la société réalisé au quatrième trimestre de l'exercice 2017 et aux placements dans le public d'actions par les principaux actionnaires de la société (les « reclassements ») au deuxième trimestre de l'exercice 2018 et au premier trimestre de l'exercice 2019;
- changements au sein de la haute direction;
- frais non récurrents de 9,6 M\$ payés au quatrième trimestre de l'exercice 2017 pour la résiliation de notre convention de gestion conclue avec Bain Capital au moment du PAPE.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES NORMES IFRS

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 sept.		Semestres clos les 30 sept.	
	2018	2017	2018	2017
BAIIA	69,5	51,1	54,0	39,4
BAIIA ajusté	70,9	46,3	58,2	32,7
<i>Marge du BAIIA ajusté</i>	<i>30,8 %</i>	<i>26,9 %</i>	<i>21,2 %</i>	<i>16,3 %</i>
Bénéfice net ajusté	51,0	32,8	34,5	19,6
Bénéfice net ajusté par action	0,47 \$	0,31 \$	0,32 \$	0,18 \$
Bénéfice net ajusté dilué par action	0,46 \$	0,29 \$	0,31 \$	0,18 \$

En millions de dollars canadiens	30 sept. 2018	30 sept. 2017	31 mars 2018
Dette nette	240,4	247,4	(51,4)
Fonds de roulement net	270,0	199,3	72,1

BAIIA, BAIIA ajusté, marge du BAIIA ajusté, bénéfice net ajusté et bénéfice net ajusté par action et dilué par action

Le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action et dilué par action sont des mesures financières non définies par les normes IFRS. Nous utilisons ces mesures non définies par les normes IFRS, et nous sommes d'avis qu'elles permettent aux investisseurs de mieux comprendre notre performance financière et opérationnelle d'une période à l'autre, en raison du fait qu'elles excluent certains éléments significatifs sans effet sur la trésorerie ainsi que certains autres ajustements qui ne reflètent pas, selon nous, nos résultats et notre rendement courants. Par conséquent, nous nous servons de ces paramètres pour évaluer notre performance financière et opérationnelle de base aux fins de notre planification commerciale et à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative des employés salariés. En outre, nous sommes d'avis que les investisseurs utilisent autant les mesures définies par les normes IFRS que les mesures non définies par les normes IFRS (le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action et dilué par action) pour évaluer les décisions passées, actuelles et futures

de la direction en ce qui a trait à nos priorités et à l'affectation de notre capital, de même que pour analyser la façon dont notre entreprise exerce ses activités dans un contexte de cycles économiques et en fonction des événements qui ont une incidence sur le secteur des vêtements, et comment elle s'adapte à ces réalités. Cependant, ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés au sein de notre secteur. Ces mesures financières ne sont pas censées représenter, ni ne doivent être interprétées comme pouvant remplacer, le bénéfice net, le bénéfice d'exploitation ou toute autre mesure de rendement calculée conformément aux normes IFRS à titre de mesures de la performance opérationnelle ou des flux de trésorerie d'exploitation, ou de mesures de liquidité.

Le BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action et dilué par action comportent d'importantes limites comme outils d'analyse et ils ne doivent pas être pris isolément ou en remplacement des mesures normalisées en vertu des normes IFRS. Par exemple, ces mesures financières :

- excluent certains paiements d'impôt pouvant réduire la trésorerie dont nous disposons;
- ne reflètent pas les besoins de trésorerie liés aux dépenses d'investissement au titre des actifs amortis qui pourraient devoir être remplacés dans l'avenir;
- ne reflètent pas l'évolution de nos besoins en fonds de roulement net ou de nos besoins de trésorerie à l'égard de ceux-ci;
- ne reflètent pas les charges d'intérêts ni les besoins de trésorerie nécessaires aux paiements d'intérêts ou de capital à l'égard de notre dette.

Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

Produits selon un taux de change constant

Étant donné que nous sommes une société mondiale, la comparabilité des produits présentés en dollars canadiens est également touchée par les fluctuations des taux de change lorsque la valeur des devises sous-jacentes avec lesquelles nous effectuons des transactions, comme le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le franc suisse, varie au fil du temps par rapport au dollar canadien. Ces fluctuations des taux peuvent avoir une incidence importante sur nos résultats présentés. Par conséquent, en plus des mesures financières préparées conformément aux normes IFRS, nos analyses sur les produits contiennent souvent des mesures établies selon un taux de change constant qui sont calculées en convertissant les montants présentés pour l'exercice précédent en montants comparables au moyen d'un taux de change unique pour chaque devise, établi selon les taux de change de la Banque du Canada pour la période considérée. Au cours des périodes antérieures, nous calculions la variation des produits sur la base d'un taux de change constant en appliquant les taux de change de la période antérieure aux produits de la période considérée. Cette mesure ne doit pas être considérée de façon isolée ni

en remplacement de toute mesure normalisée en vertu des normes IFRS. Nous présentons de l'information financière selon un taux de change constant, laquelle constitue une mesure financière non définie par les normes IFRS, en complément de nos résultats d'exploitation présentés. Nous utilisons l'information selon un taux de change constant afin de fournir un cadre pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité, compte non tenu des incidences des fluctuations des taux de change. Nous estimons que cette information est utile aux investisseurs pour faciliter les comparaisons des résultats d'exploitation et pour mieux identifier les tendances de nos activités. Se reporter à la section « Produits » dans la rubrique des résultats d'exploitation trimestriels et semestriels pour un rapprochement des produits présentés et des produits calculés sur la base d'un taux de change constant.

Cette mesure pourrait être calculée différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter son utilité à titre de mesure comparative.

Dette nette et levier financier net

La dette nette et le levier financier net sont des mesures financières non définies par les normes IFRS. Nous utilisons ces mesures non définies par les normes IFRS pour déterminer le levier financier d'une société et nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes les utilisent également. Nous définissons la dette nette comme l'endettement total, déduction faite de la trésorerie, et le levier financier net, comme le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté; ces deux mesures sont calculées sur les 12 derniers mois au moyen de l'information financière présentée pour chaque trimestre. Cette mesure ne doit pas être considérée de façon isolée ni en remplacement de toute mesure normalisée en vertu des normes IFRS. Se reporter à la section « Dette » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul de la dette nette et pour une analyse du levier financier net.

Cette mesure pourrait être calculée différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter son utilité à titre de mesure comparative.

Fonds de roulement net et ratio de rotation du fonds de roulement

Les calculs du fonds de roulement net et du ratio de rotation du fonds de roulement fournissent de l'information supplémentaire et n'ont pas de définition en vertu des normes IFRS. Selon notre définition, le fonds de roulement net correspond aux actifs courants, déduction faite de la trésorerie, moins les passifs courants. Le ratio de rotation du fonds de roulement est le ratio du fonds de roulement net moyen par rapport aux produits, calculé sur les 12 derniers mois au moyen de l'information financière présentée pour chaque trimestre. Ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée ni en remplacement de toute mesure normalisée en vertu des normes IFRS. Nous utilisons cette information pour déterminer les liquidités de la société et la gestion des ressources du fonds de roulement net et nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes les utilisent également. Se reporter à la rubrique « Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul du fonds de roulement net.

Cette mesure pourrait être calculée différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter son utilité à titre de mesure comparative.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA, du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté pour les périodes indiquées. La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté pour la période présentée, exprimé en pourcentage des produits pour la même période.

En millions de dollars canadiens	Trimestres clos les 30 sept.		Semestres clos les 30 sept.	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net	49,9	37,1	31,2	25,0
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Charge d'impôt	11,0	7,5	6,7	1,7
Charges d'intérêts et autres charges financières, montant net	4,1	3,6	7,2	6,7
Amortissements	4,5	2,9	8,9	6,0
BAIIA	69,5	51,1	54,0	39,4
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Coûts de transaction a)	—	0,2	1,2	1,5
Profit de change latent sur la facilité d'emprunt à terme b)	(0,5)	(5,8)	—	(9,6)
Rémunération fondée sur des actions c)	1,0	0,3	1,8	0,4
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins d)	0,9	0,5	1,2	1,0
BAIIA ajusté	70,9	46,3	58,2	32,7
Marge du BAIIA ajusté	30,8 %	26,9 %	21,2 %	16,3 %

En millions de dollars canadiens	Trimestres clos les 30 sept.		Semestres clos les 30 sept.	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net	49,9	37,1	31,2	25,0
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Coûts de transaction a)	—	0,2	1,2	1,5
Profit de change latent sur la facilité d'emprunt à terme b)	(0,5)	(5,8)	—	(9,6)
Rémunération fondée sur des actions c)	1,0	0,3	1,8	0,4
Coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins d)	0,9	0,5	1,2	1,0
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises par Bain Capital e)	—	0,5	—	1,1
Total des ajustements	1,4	(4,3)	4,2	(5,6)
Incidence fiscale des ajustements	(0,3)	—	(0,9)	0,2
Bénéfice net ajusté	51,0	32,8	34,5	19,6

- a) Dans le cadre des reclassements réalisés en juin 2018 et en juillet 2017, nous avons engagé des charges relatives à des honoraires, à des frais de consultation et à des frais juridiques et comptables, que nous n'aurions autrement pas engagées.
- b) Représente les profits de change latents sans effet sur la trésorerie comptabilisés lors de la conversion en dollars canadiens de la facilité d'emprunt à terme libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des transactions sur dérivés conclues pour couvrir une partie de l'exposition au risque de change.
- c) Représente la charge de rémunération fondée sur des actions sans effet sur la trésorerie liée aux options sur actions émises avant le PAPE en vertu de l'ancien régime et les cotisations sociales en trésorerie de 0,8 M\$ et de 1,4 M\$ payées par la société pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2018, respectivement, sur les profits gagnés par les porteurs d'options (rémunération) à l'exercice de leurs options sur actions.
- d) Représentent la dotation aux amortissements sans effet sur la trésorerie au titre des contrats de location liés aux nouveaux magasins pour les périodes précédant leur ouverture.
- e) Par suite de l'acquisition par Bain Capital d'une participation de 70 % dans notre société le 9 décembre 2013, nous avons comptabilisé une immobilisation incorporelle à l'égard des listes de clients d'un montant de 8,7 M\$, dont la durée d'utilité était de quatre ans et qui a été amortie en entier au troisième trimestre de l'exercice 2018.

SITUATION FINANCIÈRE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Situation financière

Le tableau suivant présente notre fonds de roulement net¹ aux 30 septembre 2018 et 2017 et au 31 mars 2018.

En millions de dollars canadiens	30 sept. 2018	30 sept. 2017	Variation en dollars	31 mars 2018	Variation en dollars
Actifs courants, déduction faite de la trésorerie	373,9	270,0	103,9	205,7	168,2
Passifs courants	103,9	70,7	(33,2)	133,6	29,7
Fonds de roulement net	270,0	199,3	70,7	72,1	197,9

1. *Le fonds de roulement est une mesure financière non définie par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les normes IFRS » pour une description de cette mesure.*

Au 30 septembre 2018, notre fonds de roulement net s'élevait à 270,0 M\$, comparativement à un fonds de roulement net de 199,3 M\$ au 30 septembre 2017. L'augmentation de 70,7 M\$ découle principalement de la croissance du volume d'affaires, en particulier pour notre canal de ventes directes aux consommateurs, y compris une hausse de 71,8 M\$ des stocks liés à l'augmentation de la capacité de production afin d'exécuter les commandes des clients, une hausse de 16,3 M\$ des autres actifs courants et une hausse de 14,9 M\$ des créances clients. Ces hausses ont été contrebalancées par une augmentation de 29,2 M\$ des créditeurs et

charges à payer. Le ratio de rotation du fonds de roulement, calculé sur les 12 derniers mois au moyen de l'information financière présentée pour chaque trimestre, s'est établi à 21,5 % au 30 septembre 2018.

Au 30 septembre 2018, notre fonds de roulement net s'élevait à 270,0 M\$, comparativement à un fonds de roulement net de 72,1 M\$ au 31 mars 2018. L'augmentation de 197,9 M\$ du fonds de roulement net découle principalement d'une hausse de 102,5 M\$ des créances clients, d'une hausse de 60,8 M\$ des stocks en prévision de notre période de vente de pointe, d'une baisse de 14,1 M\$ de l'impôt sur le résultat à payer et d'une baisse de 16,5 M\$ des créditeurs et charges à payer.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire du tableau consolidé des flux de trésorerie de la société pour le trimestre et le semestre clos le 30 septembre 2018 par rapport au trimestre et au semestre clos le 30 septembre 2017, respectivement.

En millions de dollars canadiens	Trimestres clos les 30 sept.			Semestres clos les 30 sept.		
	2018	2017	Variation en dollars	2018	2017	Variation en dollars
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) éléments suivants :						
Activités d'exploitation	(17,7)	(13,0)	(4,7)	(172,2)	(93,0)	(79,2)
Activités d'investissement	(12,2)	(6,0)	(6,2)	(17,1)	(13,2)	(3,9)
Activités de financement	47,8	19,2	28,6	127,1	109,8	17,3
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	(0,3)	—	(0,3)	(0,9)	—	(0,9)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	17,6	0,2	17,4	(63,1)	3,6	(66,7)
Trésorerie au début de la période	14,6	13,1	1,5	95,3	9,7	85,6
Trésorerie à la fin de la période	32,2	13,3	18,9	32,2	13,3	18,9

Besoins de trésorerie

Nous avons besoin de trésorerie principalement pour financer le fonds de roulement net, les dépenses d'investissement, le service de la dette, et pour les besoins généraux de l'entreprise. La trésorerie provenant des activités d'exploitation constitue notre principale source de fonds pour répondre à nos besoins de trésorerie tout au long de notre cycle annuel. Nous avons également recours à notre facilité renouvelable pour les besoins de trésorerie à court terme et pour avoir des fonds disponibles dans le fonds de roulement net. Notre capacité à financer nos activités, à effectuer les dépenses d'investissement prévues, à respecter nos obligations en vertu de nos emprunts et à rembourser ou refinancer la dette dépend de notre performance opérationnelle et de nos flux de trésorerie futurs, lesquels sont assujettis, entre autres, à la conjoncture économique, financière et commerciale, qui est parfois indépendante de notre volonté. La nature saisonnière de nos activités d'exploitation a une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités

d'exploitation. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont habituellement plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice en raison de besoins en fonds de roulement net réduits durant cette période et du recouvrement de créances à même les produits gagnés plus tôt dans l'année. La société a aussi bénéficié d'un cycle d'exploitation plus court dans son secteur des ventes directes aux consommateurs, puisque ce canal poursuit sa croissance.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 17,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 13,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. Cette augmentation de 4,7 M\$ des sorties de trésorerie est principalement attribuable à l'augmentation des fonds utilisés pour acquérir des stocks (10,1 M\$) en prévision de la hausse de la demande des consommateurs, de la hausse des débiteurs (10,9 M\$), du paiement des créditeurs et charges à payer (10,0 M\$) et du paiement de l'impôt sur le résultat (2,2 M\$).

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 172,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 93,0 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. Cette augmentation de 79,2 M\$ des sorties de trésorerie est principalement attribuable à l'augmentation des fonds utilisés pour acquérir des stocks (32,6 M\$) en prévision de la hausse de la demande des consommateurs, de la hausse des autres actifs courants (6,4 M\$), du paiement des créditeurs et charges à payer (28,4 M\$) et du paiement de l'impôt sur le résultat (25,1 M\$). Au deuxième trimestre, l'augmentation saisonnière des actifs d'exploitation correspond habituellement à une utilisation des fonds qui sera compensée au cours des trimestres suivants.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 12,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 6,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 6,2 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement a principalement trait aux sorties de trésorerie pour les investissements continus en soutien à la croissance, y compris la construction des magasins de détail, les entrées d'immobilisations au titre de l'accroissement de la capacité de fabrication et les investissements dans la technologie de l'information et le développement de produits.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 17,1 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 13,2 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 3,9 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement a principalement trait aux sorties de trésorerie pour la construction des magasins de détail, les entrées d'immobilisations au titre de l'accroissement de la capacité de fabrication et les investissements dans la technologie de l'information et le développement de produits. Nos dépenses d'investissement demeurent conformes aux attentes pour l'exercice au complet.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 47,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 19,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 28,6 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement est principalement attribuable à la hausse des prélèvements effectués sur la facilité renouvelable afin de financer les besoins accrus en fonds de roulement net attribuables à l'accélération de la croissance de la demande dans l'ensemble des régions géographiques.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 127,1 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2018, comparativement à 109,8 M\$ pour le semestre clos le 30 septembre 2017. L'augmentation de 17,3 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités de financement, après l'utilisation des fonds en caisse disponibles de 63,1 M\$, est principalement attribuable à la hausse des prélèvements sur la facilité renouvelable afin de financer les besoins en fonds de roulement net en prévision de notre période de vente de pointe, prélèvements qui devraient être remboursés au cours de trimestres ultérieurs.

Dette

Le tableau suivant présente notre dette nette¹, aux 30 septembre 2018 et 2017 et au 31 mars 2018.

En millions de dollars canadiens	30 sept. 2018	30 sept. 2017	Variation en dollars	31 mars 2018	Variation en dollars
Trésorerie	32,2	13,3	18,9	95,3	(63,1)
Facilité renouvelable	(125,8)	(118,7)	(7,1)	—	(125,8)
Facilité d'emprunt à terme	(146,8)	(142,0)	(4,8)	(146,6)	(0,2)
Dette nette	(240,4)	(247,4)	7,0	(51,3)	(189,1)

1. *La dette nette et le ratio de levier financier net sont des mesures financières non définies par les normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les normes IFRS » pour une description de ces mesures.*

Au 30 septembre 2018, la dette nette s'établissait à 240,4 M\$, comparativement à 247,4 M\$ au 30 septembre 2017. La diminution de 7,0 M\$ s'explique principalement par la hausse de 18,9 M\$ de la trésorerie au 30 septembre 2018. La dette nette moyenne représente un ratio de levier financier net de 1,0 fois le BAIIA ajusté calculé sur les 12 derniers mois au 30 septembre 2018.

La dette nette s'établissait à 240,4 M\$, comparativement à 51,3 M\$ au 31 mars 2018. L'augmentation de 189,1 M\$ de la dette nette s'explique par des emprunts de 125,8 M\$ en vertu de la facilité renouvelable visant à financer les besoins en fonds de roulement net et par une baisse de 63,1 M\$ de la trésorerie, comme il est expliqué ci-dessus.

Facilité renouvelable

Canada Goose et ses filiales entièrement détenues, soit Canada Goose Inc. et Canada Goose International AG, disposent d'une facilité renouvelable auprès d'un consortium de prêteurs. La facilité renouvelable est assortie d'engagements d'un montant de 200,0 M\$ qui augmentent jusqu'à 250,0 M\$ durant la période de pointe allant du 1^{er} juin au 30 novembre. En outre, la facilité renouvelable comprend un engagement sous forme de lettre de crédit d'un montant de 25,0 M\$. Toutes les obligations aux termes de la facilité renouvelable sont garanties sans condition par la société et, sous réserve de certaines exceptions, par nos filiales américaines, suisses, britanniques et canadiennes. La facilité renouvelable arrive à échéance le 3 juin 2021 et prévoit les cas de défaillance courants.

Les emprunts en vertu de la facilité renouvelable peuvent, à notre gré, être maintenus de temps à autre à titre a) d'emprunts au taux préférentiel, qui portent intérêt à un taux annuel équivalant à la marge applicable pour les emprunts au taux préférentiel, majorée du taux préférentiel, b) d'acceptations bancaires, sur la base d'un produit escompté, compte tenu du taux d'escompte en vigueur majoré d'un taux annuel équivalant à la marge applicable pour les commissions d'acceptation, c) d'emprunts au taux de base de remplacement, qui portent intérêt à un taux annuel équivalant à la marge applicable pour les emprunts au taux de base de remplacement, majorée du taux de base de remplacement, d) d'emprunts au taux de base européen, qui portent intérêt à un taux annuel équivalant à la marge applicable pour les emprunts au taux de base européen, majorée du taux de base européen, e) d'emprunts au taux LIBOR, qui portent intérêt à un taux annuel équivalant à la marge applicable pour les emprunts au taux LIBOR, majorée du taux LIBOR, ou f) d'emprunts au taux EURIBOR, qui portent intérêt à un taux annuel équivalant à la marge applicable pour les emprunts au taux EURIBOR, majorée du taux EURIBOR applicable.

Une commission d'engagement est prélevée sur la tranche moyenne quotidienne inutilisée de la facilité renouvelable. La commission d'engagement sera de 0,25 % par année si l'utilisation moyenne en vertu de la facilité renouvelable dépasse 50 % et de 0,375 % si l'utilisation moyenne en vertu de la facilité renouvelable est inférieure à 50 %. En ce qui concerne les lettres de garantie, des frais de lettres de crédit s'accumuleront sur le total de la valeur nominale des lettres de crédit en cours aux termes de la facilité renouvelable, selon un taux équivalant à la marge applicable pour les emprunts au taux LIBOR. En ce qui concerne les lettres de crédit documentaires et commerciales, les frais de lettres de crédit s'élèveront à 50 % de la marge applicable pour les emprunts au taux LIBOR. Des frais de façade seront prélevés sur le total de la valeur nominale des lettres de crédit en cours, selon un taux équivalant à 0,125 % par année. En outre, nous payons à l'agent administratif des frais de suivi de un millier de dollars par mois aux termes de la facilité renouvelable.

La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la société à prélever des fonds. Aux 30 septembre 2018 et 2017 et au 31 mars 2018 et pour les périodes closes à ces dates, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 30 septembre 2018, un montant de 124,3 M\$ était en cours aux termes de la facilité renouvelable, déduction faite de charges de financement différées de 1,5 M\$ (30 septembre 2017 – 116,8 M\$, déduction faite de charges de financement différées de 1,9 M\$). Au 31 mars 2018, la société avait remboursé tous les montants dus en vertu de la facilité renouvelable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de charges de financement différées connexes de 1,7 M\$ dans les autres passifs à long terme.

La société avait une capacité d'emprunt inutilisée de 123,3 M\$ en vertu de la facilité renouvelable au 30 septembre 2018 (30 septembre 2017 – 116,8 M\$; 31 mars 2018 – 97,8 M\$). Les montants en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise et sont disponibles en dollars canadiens, en dollars américains, en euros et, sous réserve d'un plafond total de 40,0 M\$, en d'autres devises approuvées par la convention de crédit régissant la facilité renouvelable.

Facilité d'emprunt à terme

La société et Canada Goose Inc. disposent d'une facilité d'emprunt à terme d'un montant de 113,8 M\$ US auprès de la succursale des îles Caïmans de Credit Suisse AG, à titre d'agent administratif et d'agent des sûretés, et certaines institutions financières, à titre de prêteurs; cette facilité d'emprunt à terme arrivera à échéance le 2 décembre 2021. Toutes les obligations aux termes de la facilité d'emprunt à terme sont garanties sans condition par la société et, sous réserve de certaines exceptions, par nos filiales américaines, britanniques et canadiennes. La facilité d'emprunt à terme prévoit les cas de défaillance courants.

La facilité d'emprunt à terme porte intérêt au taux LIBOR (sous réserve d'un taux minimal de 1,00 % par année) majoré d'une marge applicable de 4,00 %. L'emprunt peut aussi prendre la forme d'un emprunt au taux de base de remplacement, qui porte intérêt au taux de base de remplacement majoré d'une marge applicable, inférieure de 1,00 % à celle des emprunts au taux LIBOR.

La société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité d'emprunt à terme. La facilité d'emprunt à terme comporte des clauses restrictives non financières. Aux 30 septembre 2018 et 2017 et au 31 mars 2018 et pour les périodes closes à ces dates, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Comme la facilité d'emprunt à terme est libellée en dollars américains, la société réévalue le solde impayé en dollars canadiens à chaque date de bilan. Au 30 septembre 2018, le capital des emprunts en vertu de la facilité d'emprunt à terme totalisait 146,8 M\$ (30 septembre 2017 – 142,0 M\$; 31 mars 2018 – 146,6 M\$). L'écart entre les sommes de ces périodes découle de la variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. Les montants payés d'avance ou remboursés en vertu de la facilité d'emprunt à terme ne peuvent être empruntés de nouveau.

Gestion du capital

La société gère son capital, qui est constitué des capitaux propres (actions à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple) et de la dette à long terme (la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme), en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement net suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. La direction cible un ratio de la dette à long terme sur le BAIIA ajusté des 12 derniers mois reflétant les variations saisonnières du secteur étant donné que le fonds de roulement net est constitué au cours du deuxième trimestre. Le conseil d'administration surveille la gestion du capital de la société sur une base régulière. La société évalue régulièrement la suffisance du capital et sa capacité de financement, puis effectue des ajustements en fonction de sa stratégie, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente un résumé de certaines de nos obligations contractuelles importantes et d'autres obligations au 30 septembre 2018.

En millions de dollars canadiens	T3 au T4 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	93,0	—	—	—	—	—	—	93,0
Facilité renouvelable	—	—	—	125,8	—	—	—	125,8
Emprunt à terme	—	—	—	146,8	—	—	—	146,8
Engagements de paiement d'intérêts liés à la dette à long terme ¹	6,6	13,3	13,3	6,8	—	—	—	40,0
Contrats de change à terme	—	—	—	0,5	—	—	—	0,5
Contrats de location simple	11,2	23,4	23,9	22,1	20,5	18,7	63,1	182,9
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	—	1,4	1,4
Total des obligations contractuelles	110,8	36,7	37,2	302,0	20,5	18,7	64,5	590,4

1. Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur la facilité renouvelable et la facilité d'emprunt à terme, soit 3,26 % et 6,24 %, respectivement, au 30 septembre 2018.

Au 30 septembre 2018, nous avons d'autres obligations à long terme, notamment des provisions au titre des garanties, des frais de résiliation de contrats conclus avec des agents, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des passifs d'impôt différé. Ces obligations à long terme n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

Arrangements hors bilan

La société n'a conclu aucun arrangement hors bilan qui a, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière, ses produits et ses charges, ses résultats d'exploitation, sa liquidité, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Capital social en circulation

Canada Goose est une société ouverte inscrite à la Bourse de New York (NYSE : GOOS) et à la Bourse de Toronto (TSX : GOOS). Au 9 novembre 2018, il y avait 48 681 304 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et 60 994 076 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Au 9 novembre 2018, il y avait 2 461 039 options et 10 650 unités d'actions restreintes en cours en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres de la société, et les droits étaient acquis à cette date pour 641 636 de ces options. Chaque option peut être exercée pour obtenir une action à droit de vote subalterne. Nous nous attendons à ce que les unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par unité d'action restreinte.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Les transactions que nous effectuons dans le cours normal de nos activités nous exposent à certains risques liés au marché. Ces risques sont principalement associés aux taux de change et aux taux d'intérêt.

Risque de change

Risque de change lié aux flux de trésorerie d'exploitation

Nos états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, mais une partie de l'actif net de la société est libellée en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling et en francs suisses par l'intermédiaire de ses établissements à l'étranger situés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France et en Suisse. En outre, nos transactions en yuans chinois et en dollars de Hong Kong augmenteront au fur et à mesure que nos activités dans la région de la Chine élargie prendront de l'ampleur. Le montant net des actifs monétaires libellés en monnaies autres que le dollar canadien qui sont détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Nous nous exposons en conséquence à des profits et à des pertes de change. Les produits et les charges de tous les établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Nous sommes également exposés aux fluctuations des prix des achats libellés en dollars américains en raison des variations du taux de change en dollars américains. Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain se traduira par une augmentation des coûts des matières premières qui aura une incidence négative sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain aura l'effet contraire.

Depuis l'exercice 2016, nous avons mis en place des instruments dérivés sous forme de contrats à terme afin de gérer la majeure partie de notre exposition actuelle et prévue aux fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro, de la livre sterling et du franc suisse pour les produits et l'approvisionnement. À compter de l'exercice 2017, certains contrats de change à terme ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie et comptabilisés comme telles.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des contrats de change à terme et les sommes correspondantes au 30 septembre 2018.

(en millions)	Montant du contrat	Principales devises
Contrat de change à terme pour l'achat de devises	2,9 CHF	Franc suisse
	51,3 \$ US	Dollar américain
	14,7 €	Euro
Contrat de change à terme pour la vente de devises	96,2 \$ US	Dollar américain
	23,9 €	Euro
	20,6 £	Livre sterling

Risque de change lié aux paiements de capital et d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme

Les montants disponibles en vertu de la facilité d'emprunt à terme et d'une partie de la facilité renouvelable sont libellés en dollars américains. D'après l'encours de 146,8 M\$ (113,8 M\$ US) de la facilité d'emprunt à terme au 30 septembre 2018, une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain donnerait lieu à une diminution de notre bénéfice net de 1,1 M\$ seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur ces emprunts.

Le 18 octobre 2017, la société a conclu des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de change lié à la facilité d'emprunt à terme.

La société a conclu un contrat de change à terme à échéance éloignée pour acheter un montant de 75,0 M\$, soit un montant équivalant à 59,4 M\$ US, évalué à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur le montant en capital connexe de la facilité d'emprunt à terme jusqu'à l'échéance (2 décembre 2021). Les profits et les pertes latents sur la juste valeur du contrat à terme sont comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » de l'état du résultat net.

La société a aussi conclu un swap de devises en vendant des emprunts à taux variable de 50,0 M\$, soit un montant équivalant à 40,0 M\$ US, évalué à la date de transaction, portant intérêt au taux LIBOR majoré de 4,00 %, et en recevant des emprunts à taux fixe de 50,0 M\$ portant intérêt à un taux de 5,80 %. Ce swap de devises a été désigné au moment de son établissement et est comptabilisé à titre de couverture des flux de trésorerie et, dans la mesure où la couverture est efficace, les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global et reclassés dans l'état du résultat net, puisque les transactions couvertes connexes ont une incidence sur le bénéfice net.

Simultanément, la société a conclu un deuxième swap de devises en vendant des emprunts à taux fixe de 50,0 M\$ portant intérêt à un taux de 5,80 % et en recevant des emprunts à taux fixe de 50,0 M\$, soit un montant équivalant à 34,0 M€, portant intérêt à un taux de 3,84 %. Ce swap de devises a été désigné et est comptabilisé à titre de couverture de l'investissement net dans la filiale européenne de la société. Les couvertures de l'investissement net sont comptabilisées d'une manière similaire à la comptabilisation des couvertures de flux de trésorerie, et les profits et pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global. Les montants inclus dans les autres éléments de résultat global sont reclassés en résultat net au cours de la période où l'établissement à l'étranger est cédé ou vendu.

Risque de taux d'intérêt

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt principalement lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu de notre facilité renouvelable et de notre facilité d'emprunt à terme. Au 30 septembre 2018, nos emprunts en cours aux termes de la facilité renouvelable s'établissaient à 125,8 M\$ et étaient assortis d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,26 %, et l'encours de la dette aux termes de la facilité d'emprunt à terme s'élevait à 146,8 M\$, somme qui porte actuellement intérêt à 6,24 %. Compte tenu du solde moyen pondéré des emprunts qui étaient en cours en vertu de la facilité renouvelable au cours du semestre clos le 30 septembre 2018, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt moyen sur nos emprunts aurait entraîné une augmentation de 0,4 M\$ de nos charges d'intérêts pour la période. Par conséquent, une augmentation de 1,00 % du taux de la facilité d'emprunt à terme aurait donné lieu à une hausse des charges d'intérêts d'un montant additionnel de 0,7 M\$. L'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur nos charges d'intérêts dépendra principalement du montant brut de nos emprunts à ce moment.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires et des organismes liés à des membres de son conseil d'administration des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 septembre 2018, la société a engagé des charges de 0,3 \$ et de 0,4 \$, respectivement (trimestre et semestre clos le 30 septembre 2017 – 0,2 \$ et 0,3 \$, respectivement), auprès de sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes dus à des parties liées s'élevaient à 0,1 \$ au 30 septembre 2018 (30 septembre 2017 – 0,1 \$).

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2019

Nos perspectives révisées pour l'exercice 2019 sont présentées dans notre communiqué de presse sur les résultats daté du 14 novembre 2018, à la rubrique « Perspectives révisées pour l'exercice 2019 ». Ce communiqué de presse est publié sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, dans la section EDGAR du site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur notre site Web, à l'adresse investor.canadagoose.com.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Nos états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. La préparation de nos états financiers exige que nous exercions notre jugement et fassions des estimations qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Nous établissons nos estimations en fonction de notre expérience et de diverses hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations, si les hypothèses et les conditions ne sont pas les mêmes. Nos principales méthodes comptables sont décrites plus en détail dans les notes annexes de nos états financiers annuels et de nos états financiers intermédiaires, mais nous sommes d'avis que les méthodes comptables et les estimations ci-dessous sont cruciales du point de vue de nos activités et de la compréhension de nos résultats financiers.

L'adoption par la société le 1^{er} avril 2018 d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » ci-dessous pour une description de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes.

Ci-dessous sont présentées les méthodes comptables pour lesquelles les jugements posés et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations sont, à notre avis, susceptibles d'avoir la plus grande incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers intermédiaires.

Comptabilisation des produits. Les produits représentent la contrepartie à laquelle la société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des marchandises dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la société et que des critères précis relativement au transfert du contrôle au client ont été remplis pour chacune des activités de la société, comme il est décrit ci-dessous.

Les produits tirés des ventes en gros se composent des ventes à des revendeurs tiers (qui comprennent les distributeurs internationaux et les détaillants) des marchandises de la société. Les produits tirés de la vente en gros de marchandises, déduction faite d'une provision estimative pour les retours sur ventes, les rabais et les escomptes, sont comptabilisés lorsque le contrôle des marchandises a été transféré au revendeur, ce qui dépend des modalités des ententes conclues avec chaque revendeur. À son gré, la société peut annuler la totalité ou une partie d'une

commande ferme de ventes en gros. Dans ce cas, la société est tenue de rembourser tout paiement anticipé et tout dépôt effectué par les revendeurs pour les marchandises qui n'ont pas été fournies. Tous les paiements anticipés sont donc inclus dans l'état de la situation financière à titre de charges à payer.

Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs proviennent des ventes réalisées par l'intermédiaire des activités de commerce en ligne et des magasins de détail détenus directement par la société. Les ventes découlant des activités de commerce en ligne sont comptabilisées au moment estimé de la livraison au client, déduction faite d'une provision estimative pour retours sur ventes, lorsque le contrôle des marchandises a été transféré de la société au client. Les ventes réalisées dans les magasins de détail de la société sont comptabilisées lorsque les marchandises sont remises au client au point de vente, déduction faite d'une provision estimative pour retours sur ventes.

La politique de la société consiste à vendre la marchandise par notre canal de ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

Stocks. Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; nous devons donc recourir à des estimations liées aux fluctuations liées à l'obsolescence, à la freinte, aux prix de détail futurs, aux conditions saisonnières et aux coûts nécessaires pour vendre les stocks.

Nous examinons périodiquement nos stocks et constituons des provisions, au besoin, pour refléter de façon appropriée les matières premières et les produits finis désuets ou endommagés. De plus, dans le cadre de l'évaluation des stocks, nous constituons également une provision pour freintes de stocks attribuables à la perte ou au vol de marchandises en nous appuyant sur les tendances historiques observées lors des dénombrements des stocks réels.

Dépréciation d'actifs non financiers (goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles). Nous devons exercer un jugement lorsque nous déterminons les regroupements d'actifs qui composeront nos unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles. Nous devons aussi faire preuve de jugement pour distinguer les groupes d'UGT appropriés afin de déterminer à quel niveau le goodwill et les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet de tests de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, les UGT sont regroupées au plus bas niveau auquel le goodwill et les immobilisations incorporelles font l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne. Un jugement est également posé afin de déceler tout événement déclencheur qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation.

Nous procédons à diverses estimations pour évaluer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. Nous déterminons la valeur d'utilité en nous fondant sur des estimations, qui portent notamment sur les prévisions à l'égard des produits futurs, des résultats, du fonds de roulement net et des dépenses d'investissement conformément aux plans stratégiques présentés au conseil d'administration de la société. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent le risque propre aux flux de trésorerie.

Impôt sur le résultat et autres impôts. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net et du résultat global, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global. La direction doit également formuler des jugements en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en ce qui a trait aux attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, à la résorption des différences temporaires et au calendrier de résorption ainsi qu'aux vérifications possibles des déclarations de revenus et autres déclarations par les administrations fiscales des différents territoires où la société exerce ses activités.

Monnaie fonctionnelle. Les éléments compris dans les états financiers consolidés des filiales de la société sont évalués en fonction de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel l'entité exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant notre monnaie fonctionnelle et notre monnaie de présentation.

Instruments financiers. Un actif ou un passif financier est comptabilisé lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Nous concluons des instruments financiers avec des institutions bien cotées et solvables, ainsi que des instruments sur les marchés liquides pour lesquels les cours sont faciles à obtenir.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Paiements fondés sur des actions. Les paiements fondés sur des actions sont évalués en fonction de la juste valeur à la date d'attribution, et nous comptabilisons une charge de rémunération sur la période de service correspondante liée à nos régimes d'options sur actions. La juste valeur des paiements fondés sur des actions est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables. La charge de rémunération liée aux options est comptabilisée proportionnellement sur la période de service requise, dans la mesure où il est probable que les conditions d'acquisition des droits seront respectées et que l'événement de sortie aura lieu, le cas échéant.

Nous avons émis des options sur actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de nos régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres, avant l'appel public à l'épargne du 21 mars 2017 (l'« ancien régime ») et ultérieurement (le « régime général »). Des options sur actions ont été attribuées à certains dirigeants de la société en vertu de l'ancien régime, et l'acquisition des droits est conditionnelle au respect des conditions relatives à la période de service, aux objectifs de rendement et à l'événement de sortie. Des options sur actions ont également été attribuées à certains employés en vertu du régime général, et les droits sont acquis sur la base de la période de service, généralement sur quatre ans.

Garantie. Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la provision au titre des garanties à la date du bilan portent sur les éléments suivants : le nombre de manteaux devant être réparés ou remplacés; le nombre de manteaux devant être réparés par rapport au nombre de manteaux devant être remplacés; la période au cours de laquelle les réclamations au titre des garanties devraient avoir lieu; le coût des réparations; le coût de remplacement des manteaux et le taux d'intérêt sans risque utilisé pour actualiser la provision. Nous évaluons chaque trimestre les données servant de base à notre estimation pour faire en sorte que la provision tienne compte de l'information la plus récente sur nos marchandises.

Retours sur ventes. Les retours sur ventes se rapportent principalement aux marchandises vendues par l'intermédiaire de notre canal de ventes directes aux consommateurs ayant un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. La société établit ses estimations selon les taux de retours historiques du commerce en ligne et des magasins de détail et vérifie périodiquement les taux de retours réels afin d'évaluer le caractère approprié des taux de retour utilisés.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires sont préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'IASB. Certaines informations, qui sont considérées comme significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires et qui figurent normalement dans des états financiers annuels préparés selon les normes IFRS, sont incluses dans les notes annexes accompagnant les états financiers intermédiaires. Les états financiers intermédiaires n'incluent pas la totalité des informations exigées pour la préparation d'états financiers annuels et devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels. Les états financiers intermédiaires et les notes annexes ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2 des états financiers annuels, sauf pour ce qui est de l'adoption de nouvelles normes en date du 1^{er} avril 2018, comme il est mentionné ci-dessous.

Normes publiées et adoptées

Certaines nouvelles normes sont entrées en vigueur au début de l'exercice en cours. L'incidence de leur adoption est décrite ci-dessous.

Produits des activités ordinaires

Avec prise d'effet pour les états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »), qui remplace les directives détaillées relatives aux exigences sur la comptabilisation des produits qui s'appliquaient auparavant en vertu des normes IFRS. Cette nouvelle norme prévoit un cadre général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes comptables portant sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers. IFRS 15 comporte également des obligations d'information améliorées.

La société a adopté la norme avec prise d'effet le 1^{er} avril 2018 au moyen de la méthode rétrospective modifiée, selon laquelle aucun ajustement des bénéfices non distribués d'ouverture n'a été nécessaire. Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés selon les normes comptables antérieures. Après avoir analysé les contrats conclus avec ses clients, la société a déterminé que l'application d'IFRS 15 n'entraînait pas d'ajustement aux bénéfices non distribués d'ouverture ni aux états financiers intermédiaires.

À la suite de l'adoption d'IFRS 15, la société a mis à jour les politiques comptables utilisées pour comptabiliser les produits, comme il est indiqué ci-dessous.

Comptabilisation des produits

Les produits représentent la juste valeur de la contrepartie à laquelle la société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des marchandises dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la société et que des critères précis relativement au transfert du contrôle au client ont été remplis pour chacune des activités de la société, comme il est décrit ci-dessous.

i) Ventes en gros

Les produits tirés des ventes en gros se composent des ventes de marchandises de la société à des revendeurs tiers (qui comprennent les distributeurs internationaux et les détaillants). Les produits tirés de la vente en gros de marchandises, déduction faite d'une provision estimative pour les retours sur ventes, les rabais et les escomptes, sont comptabilisés lorsque le contrôle des marchandises a été transféré au revendeur, ce qui dépend des modalités des ententes conclues avec chaque revendeur.

À son gré, la société peut annuler la totalité ou une partie d'une commande ferme de ventes en gros. Dans ce cas, la société est tenue de rembourser tout paiement anticipé et tout dépôt effectué par les revendeurs pour les marchandises qui n'ont pas été fournies. Tous les paiements anticipés sont donc inclus dans l'état de la situation financière à titre de charges à payer.

ii) Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs proviennent des ventes réalisées par l'intermédiaire des activités de commerce en ligne de la société et dans les magasins de détail de la société. Les ventes découlant des activités de commerce en ligne sont comptabilisées au moment estimé de la livraison au client, déduction faite d'une provision estimative pour retours sur ventes, lorsque le contrôle des marchandises a été transféré de la société au client. Les ventes réalisées dans les magasins de détail de la société sont comptabilisées lorsque les marchandises sont remises au client au point de vente, déduction faite d'une provision estimative pour retours sur ventes.

La politique de la société consiste à vendre la marchandise par le canal de ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

L'obligation de la société au titre des garanties est d'échanger ou de réparer les marchandises défectueuses selon les conditions de garantie habituelles. L'obligation au titre des garanties est comptabilisée à titre de provision lorsque la marchandise est vendue.

Instruments financiers

Avec prise d'effet pour les états financiers annuels et intermédiaires se rapportant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ainsi que l'ensemble des versions antérieures d'IFRS 9. IFRS 9 introduit de nouvelles exigences pour le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, et elle prévoit également de nouvelles exigences en matière de dépréciation s'appuyant sur un modèle prospectif fondé sur les pertes de crédit attendues. IFRS 9 modifie par ailleurs d'autres normes concernant les instruments financiers, dont IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*.

L'adoption de cette norme par la société le 1^{er} avril 2018 n'a donné lieu à aucun ajustement important des bénéfices non distribués et n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers intermédiaires.

La société a évalué quels modèles économiques s'appliquent aux actifs et passifs financiers détenus et a classé ses instruments financiers dans les catégories appropriées selon IFRS 9. Ce reclassement n'a pas eu d'incidence sur l'évaluation des actifs et passifs financiers. L'adoption du nouveau classement selon IFRS 9 n'a pas entraîné de modification importante de l'évaluation des actifs et passifs financiers.

Le tableau suivant présente le classement initial selon IAS 39 et le nouveau classement selon IFRS 9 des actifs et passifs financiers de la société.

Actif/passif	Classement initial selon IAS 39	Nouveau classement selon IFRS 9
Trésorerie	Prêts et autres créances	Coût amorti
Créances clients	Prêts et autres créances	Coût amorti
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Facilité renouvelable	Autres passifs	Coût amorti
Prêt à terme	Autres passifs	Coût amorti
Dérivés n'entrant pas dans une relation de couverture	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net

Le reclassement des actifs financiers est requis si l'objectif du modèle économique dans lequel ils sont détenus change ultérieurement à leur comptabilisation initiale, si ce changement est important compte tenu des activités de l'entité. Le reclassement des passifs financiers n'est pas permis.

À la suite de la transition, les dérivés de la société désignés comme couvertures continuent de respecter les critères de la comptabilité de couverture, de sorte que les justes valeurs sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global à la fois selon IAS 39 et IFRS 9.

L'application du modèle des pertes de crédit attendues pour la provision pour créances douteuses n'a pas entraîné de modification importante à la correction de valeur pour perte de valeur de la société, et les pertes de crédit attendues seront évaluées sur la durée de vie de l'actif, soit habituellement le cycle des ventes en gros annuel.

Normes publiées, mais non entrées en vigueur

Certaines nouvelles normes IFRS ou nouvelles modifications et interprétations des normes IFRS existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient adoptées dans les méthodes comptables de la société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position. Des informations sur les nouvelles normes, modifications et interprétations sont présentées ci-après.

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, ainsi que les interprétations connexes. La norme établit un nouveau cadre pour la comptabilisation par le preneur qui exige que la quasi-totalité des actifs obtenus dans le cadre de contrats de location simple soient inscrits à l'actif et qu'un passif connexe soit comptabilisé. La nouvelle norme cherche à donner un portrait plus complet des actifs loués et des passifs connexes et à améliorer la comparabilité entre les sociétés qui louent des actifs et les sociétés qui achètent des actifs. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et elle doit être appliquée de manière rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Conclusions de la direction quant à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information

Nous avons effectué une évaluation de l'efficacité de nos contrôles et de nos procédures de communication de l'information (les « contrôles de la communication de l'information »), au sens des règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de la Securities Exchange Act of 1934, dans sa version modifiée (la « Exchange Act ») en date du 30 septembre 2018, soit la date de clôture de la période visée par le présent rapport de gestion. L'évaluation des contrôles de communication de l'information a été effectuée sous la supervision et avec la participation de notre direction, notamment le président et chef de la direction et le vice-président général et chef des finances. Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôles et de procédures de

communication de l'information. Par conséquent, même les contrôles et les procédures efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de contrôle. Sur le fondement de cette évaluation, notre président et chef de la direction et notre vice-président général et chef des finances ont conclu que, compte tenu des faiblesses significatives dans notre contrôle interne à l'égard de l'information financière décrit ci-après à la section « Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière », nos contrôles de communication de l'information n'étaient pas efficaces au 30 septembre 2018 pour fournir l'assurance que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que nous déposons en vertu de la Exchange Act soit i) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais précisés dans les règles et les formulaires de la SEC, et ii) recueillie et communiquée à notre direction, y compris à notre chef de la direction et à notre chef des finances, ou aux personnes remplissant des fonctions semblables, de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

Faiblesses significatives du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Dans le cadre de l'audit de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2018, nous avons décelé des faiblesses significatives dans notre contrôle interne de l'information financière, au sens des normes établies par la loi intitulée Sarbanes-Oxley Act of 2002 (la « loi Sarbanes-Oxley »). Une faiblesse significative est une déficience, ou une combinaison de déficiences, du contrôle interne à l'égard de l'information financière qui entraîne une possibilité raisonnable qu'une anomalie significative dans nos états financiers annuels ou intermédiaires ne puisse être prévenue ou décelée en temps opportun.

Nous avons repéré des déficiences du contrôle qui constituent des faiblesses significatives dans quatre composantes du contrôle interne, tel qu'il est décrit par le cadre du COSO de 2013 (évaluation des risques, activités de contrôle, information et communication et activités de suivi). La société ayant connu une importante expansion de ses activités et une croissance considérable de ses produits, nous avons accru le nombre de membres du personnel dans notre organisation, particulièrement dans notre équipe de présentation de l'information financière. Malgré ces progrès, la direction a déterminé qu'elle n'avait pas conçu et maintenu des contrôles efficaces à l'égard des éléments suivants, qui représentent chacun une faiblesse significative : a) la réalité et l'exactitude des produits et l'existence des débiteurs connexes, ainsi que les contrôles d'accès aux données du fichier maître du client; b) l'existence et l'évaluation des stocks, y compris la détermination du coût des stocks et les contrôles d'accès aux données du fichier maître des stocks; c) l'exactitude et l'exhaustivité de l'information utilisée lors de l'exécution des contrôles internes, principalement en ce qui a trait aux feuilles de calcul créées à partir des données extraites de notre progiciel de gestion intégré (le « PGI »). Par conséquent, il existe une possibilité raisonnable que des anomalies significatives dans les états financiers de la société ne puissent être prévenues ou détectées à temps dans l'avenir.

Activités et plan de correction

La direction a pris les mesures additionnelles suivantes aux premier et deuxième trimestres de l'exercice 2019, et nous prévoyons prendre d'autres mesures pendant le reste de l'exercice 2019 :

- Embauche d'employés additionnels dotés d'aptitudes et d'une expertise en comptabilité analytique;
- Embauche d'un directeur principal, Contrôle interne, à temps plein ayant la responsabilité de surveiller les contrôles internes à temps plein, d'orienter le partage des connaissances et de faciliter la communication entre les responsables des contrôles;
- Recours à un tiers qui contribue à l'évaluation de toutes les sources d'information utilisées dans les contrôles, à l'élaboration et à la mise en application d'un cadre de contrôle exhaustif pour cette information et à la formation des responsables des contrôles en matière d'exécution et d'attestation des contrôles connexes.

En plus des plans décrits ci-dessus, la direction a amorcé une mise à niveau de son PGI existant dont la mise en œuvre est prévue pour l'exercice 2020. Le PGI amélioré favorisera l'adaptabilité des activités et améliorera les contrôles internes grâce à une plus grande automatisation des processus. La haute direction a discuté des faiblesses significatives décrites ci-dessus avec le comité d'audit, qui continuera à examiner les progrès accomplis relativement à ces activités de correction.

Alors que la société continue d'évaluer son contrôle interne à l'égard de l'information financière et de travailler à l'améliorer, la direction peut décider de prendre des mesures additionnelles en vue de s'attaquer à des déficiences du contrôle. Les faiblesses significatives ne peuvent être considérées comme corrigées avant que les contrôles pertinents ne soient utilisés pour une période de temps suffisante et que la direction ait conclu, grâce à des essais, que ces contrôles fonctionnent efficacement. À l'heure actuelle, aucune assurance ne peut être donnée que les mesures et les efforts de correction permettront dans les faits de corriger les faiblesses significatives décrites ci-dessus ou de prévenir l'existence d'autres faiblesses significatives dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société dans l'avenir. Nous ne connaissons pas le délai précis nécessaire pour corriger entièrement les faiblesses significatives relevées ci-dessus. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel sur formulaire 20-F. La direction, y compris le président et chef de la direction et le vice-président général et chef des finances, ne prévoit pas que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le contrôle interne à l'égard de l'information financière empêcheront toutes les anomalies, même si les mesures de correction sont mises en œuvre et améliorées davantage en vue de résoudre les faiblesses significatives. La conception de tout système de contrôle interne est fondée en partie sur certaines hypothèses concernant la probabilité d'événements futurs, et rien ne garantit qu'une conception donnée permettra d'atteindre les objectifs établis dans toutes les conditions futures potentielles.

Les mesures que nous mettons en œuvre afin de corriger les faiblesses importantes sont constamment revues par la direction, confirmées et validées, en plus d'être supervisées par le comité d'audit. Nous continuerons de mettre en œuvre des mesures afin de corriger les

déficiences de notre contrôle interne de manière à respecter la date limite imposée par l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley. Toutefois, nous ne saurions être certains que les mesures que nous avons mises en œuvre ou que nous pourrions mettre en œuvre dans l'avenir nous permettront d'établir et de maintenir des contrôles adéquats à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière dans l'avenir.

Malgré les faiblesses significatives, la direction a conclu que les états financiers figurant dans le présent rapport trimestriel donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de notre situation financière, de nos résultats d'exploitation et de nos flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

À l'exception de ceux qui sont décrits ci-dessus, au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société [au sens des règles 13a-15(f) et 15d-15(f) de l'Exchange Act] qui a eu une incidence significative, ou pourrait raisonnablement avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.